

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 20 juin 2018 - 6 Chaouel - N° 1943 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

 **Horaire des prières**

Fajr : 03h26 Dohr : 12h50
Asr : 16h41 Maghreb : 20h14 Isha : 21h58

MÉTÉO


Alger : 27° 16°
Oran : 28° 18°
Annaba : 26° 18°
Béjaïa : 27° 17°
Tamanrasset : 37° 22°

www.dknews-dz.com

FORUM D'OSLO :
Messahel souligne la nécessité d'un agenda unique et de l'appropriation pour le règlement des crises libyenne et malienne

P. 6

ALGÉRIE-UA
Entretien entre Raouya et le Haut représentant de l'UA pour le Fonds de la paix

P. 6

ALGÉRIE-ONU
Le général-major Hamel prend part à New York au 2^e Sommet des chefs de Police des pays membres de l'AG de l'ONU

P. 6

M^{ME} BENGHABRIT DONNERA LE COUP D'ENVOI DES ÉPREUVES (DU 20 AU 25 JUIN), DEPUIS LES WILAYAS DE KENCHELA ET TÉBESSA

Le BAC c'est aujourd'hui



► Plus de 700.000 candidats concernés

► L'internet sera suspendu pendant la 1^{re} heure de chaque épreuve

► Plus de 4.300 détenus candidats (ministère de la Justice)

Plus de 700.000 candidats entameront à partir d'aujourd'hui, les épreuves du Baccalauréat session 2018 et dont les résultats seront annoncés avant la mi-juillet. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit donnera le coup d'envoi des épreuves de cet examen de cinq jours (du 20 au 25 juin), depuis les wilayas de Khenchela et Tébessa.

P. 4

PARLEMENT

Raouia : «La LFC 2018 permettra de poursuivre le renforcement de la croissance économique»

P. 5

Conseil de la nation : présentation du projet de loi portant Code de Justice militaire

P. 3

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL:
3.585 milliards de DA émis jusqu'à fin mars (JO)

P. 6

HABITAT
Les conditions de cession des biens immobiliers publics définies par un décret (JO)

P. 3

SANTÉ

COURSE À PIED

Plus naturelle pour le corps que la musculation

P.p 12-13

SPORTS

JM TARRAGONE-2018 / PARTICIPATION ALGÉRIENNE:

Les Algériens veulent améliorer leur moisson de médailles

P.p 21-22

DOUANES:

Nouveau système de transfert des conteneurs du port d'Alger vers les ports secs

P. 6

MDN

100% de réussite des Ecoles des cadets de la Nation à l'examen du BEM

P. 3

APN

Présentation du projet de loi organique relatif à l'Académie de la langue amazighe

Le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe sera présenté aujourd'hui pour débat devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce projet de loi

consacre le statut de Tamazight comme langue nationale et officielle, chargeant ainsi l'Etat de la noble mission de sa promotion et de son développement dans toutes ses variétés linguistiques.



Horaire des prières

Mercredi 6 Choual 1439

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 03:26 |
| Dohr | 12:50 |
| Asr | 16:41 |
| Maghreb | 20:14 |
| Isha | 21:58 |



RESSOURCES EN EAU Necib demain à Mostaganem



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem. Durant cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

HÔTEL SULTAN Journée d'étude sur la place de la société civile dans la gestion de l'environnement

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera cet après-midi à partir de 13h à l'hôtel Sultan (Alger), l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «La place de la société civile dans la gestion de l'environnement durable et son intégration dans les politiques publiques».

BAC 2018 Coup d'envoi des épreuves à partir de Khenchela et Tébessa



La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tébessa et Khenchela. Au cours de cette visite, la

ministre donnera le coup d'envoi des épreuves du BAC 2018, posera la première pierre d'un nombre de projets et procédera à l'inauguration de plusieurs nouvelles structures.

DEMAIN À ZÉRALDA 5^e session ordinaire du Conseil national du RND



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera demain jeudi 21 juin à partir de 9h, à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda, l'ouverture des travaux de la 5^e session ordinaire du Conseil national du RND. La cérémonie de clôture se déroulera vendredi 22 juin à partir de 10h. A l'issue de cette 5^e session du Conseil national du RND, le secrétaire général du parti, animera une conférence de presse, samedi 23 juin à partir de 9h30, au siège national du parti sis à Ben Aknoun, Alger.

ANCA Conférence sur le marché de l'œuf

L'Association des commerçants et artisans (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30, en son siège de wilaya sis à Baraki (rue Mohamed Belarbi), une conférence sur «Le marché de l'œuf et les conditions de conservation et de distribution».



Météo

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 27° | 16° |
| Oran | 28° | 18° |
| Annaba | 26° | 18° |
| Béjaïa | 27° | 17° |
| Tamanrasset | 37° | 22° |

LES 29 ET 30 JUIN Session ordinaire du Conseil national du FFS

Le Conseil national du Front des forces socialistes (FFS) se réunira en session ordinaire le 29 et 30 juin prochain au siège national du parti, à partir de 10h, a indiqué hier un communiqué du parti. Parmi les points qui seront à l'ordre du jour de cette session, la situation politique et l'organisation du parti.

► ECOLE NATIONALE D'AGRONOMIE Séminaire sur les énergies renouvelables, le développement durable et l'agriculture



Dans le cadre du projet Afreqen Erasmus+, l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), organise aujourd'hui et demain, un séminaire national sous le thème «Qualité et météorologie appliquées aux énergies renouvelables pour un développement durable de l'agriculture».

► DEMAIN À L'HÔTEL EL RAÏS 12^e Journée FMC du service de médecine interne de l'hôpital de Aïn Taya

L'hôtel El Raïs, El Marsa de Aïn Taya (Alger), abritera demain jeudi 21 juin, les travaux de la 12^e Journée de formation médicale continue (FMC) du service de médecine interne de l'hôpital de Aïn Taya. Au programme : Actualités thérapeutiques en pathologie cardio-métabolique (Diabète, HTA, Dyslipidémie, nouveaux anti agrégeant plaquettaires), pathologies digestives (maladie cœliaque, Nash et risque cardiovasculaire, colites graves, acros syndrome, diabète et infection urinaire) et ateliers divers.

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Présentation du bilan des activités durant le mois de Ramadhan



Le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à partir de 9h, à l'Ecole supérieure de police Ali-Toussi de Châteauneuf, une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de la Sûreté nationale durant le mois de ramadhan et les moyens matériels et humains mobilisés à cette occasion. La rencontre sera animée par des cadres de la Direction de la sécurité publique et de la police judiciaire.

► LES 28 ET 29 JUIN À ALGER 1^{er} master class de la SAFRO



Les cancers de la tête et du cou seront au centre de l'intérêt du 1^{er} master class qui sera organisé les 28 et 29 juin à Alger par la société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO) en collaboration avec l'association des médecins arabes de lutte contre le cancer (AMAAC). Cette rencontre scientifique qui regroupera plus de 150 praticiens spécialistes du pays sera encadrée par des experts algériens et étrangers. Le Pr Adda Bounedjar président de la SAFRO dira : le cancer du cou et de la tête touche en Algérie et au Maghreb beaucoup plus les sujets jeunes, contrairement aux pays occidentaux, où la tranche d'âge de ces cancers touche les sujets de plus de 60 ans. Et d'ajouter : même les causes ne sont pas les mêmes «en Occident, c'est surtout la consommation du tabac et de l'alcool, chez nous c'est généralement les infections virales parfois négligées et non traitées».

ARMÉE ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFANTERIE DE CHERCHELL : Sortie de 9 nouvelles promotions d'officiers et sous-officiers

Une cérémonie de sortie de neuf (9) nouvelles promotions d'officiers et de sous-officiers a eu lieu hier à l'École supérieure d'infanterie Djelloul-Abidate de Cherchell (Tipasa) sous la présidence du Commandant des forces terrestres auprès de l'Armée nationale populaire (ANP), le général major Ahcene Tafer.

Les neuf promotions sortantes, baptisées au nom du Chahid Mohamed Boughendja, sont principalement constituées de la 49e promotion de session de perfectionnement, la 23e promotion de la session d'application, la 1ère promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 2e degré formateurs, outre les 17e, 19e, 21e, 42e, 10e promotions spécialisées, entre autres, dans les sessions d'aptitude militaire professionnelle de 1er et 2e degré d'état-major, d'aptitude militaire professionnelle de 2e degré et d'aptitude militaire professionnelle de 1er degré et 2e degré.

De hauts cadres de l'ANP, des moudjahidine et des familles d'élèves lauréats, ont pris part à cette cérémonie, aux côtés des autorités locales.

La cérémonie a débuté par le passage en revue des carrés des stagiaires par le commandant de l'école, le Général Rih El Djillali, qui a assuré dans son discours que les élèves de l'École, de même que les diplômés sortants, sont «parfaitement conscients du contexte sécuritaire et interne et de ses enjeux et, de ce fait, déterminés à y faire face».

Il a aussi mis en exergue l'adaptation continue des programmes et des formations dispensés dans l'école.

Ces formations s'appuient, a-t-il dit, sur l'exploitation de la technologie, afin de relever les défis qu'exi-



gent l'évolution rapide dans le domaine militaire à travers le monde, en application des orientations du vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire, le Général des corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah.

Après la prestation de serment, le Commandant des forces terrestres et des cadres de l'ANP ont procédé à la remise des grades et des diplômes aux lauréats de chaque promotion.

S'en est suivie la passation de l'emblème de l'école d'infanterie entre les promotions sortantes et celles entrantes, puis des exhibitions militaires.

Des «portes ouvertes» pour exposer des équipements et matériels du corps de l'infanterie ont été organisées à l'occasion, avant une cérémonie en l'honneur de la famille

du Chahid Mohamed Boughendja. Le Chahid Boughendja, dit El Hafaf, est originaire de la région de Cherchell.

Il fait partie des meilleurs fils de cette Nation, ayant sacrifié leur vie pour son indépendance. Il rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale à l'âge de 24 ans, dans les monts Djebabra de la commune de Merad, dans la 3e zone relevant de la Wilaya IV historique. Outre sa maîtrise du français, le Chahid récitait couramment le Coran. Il occupait le poste de commissaire politique. Il prit part à de nombreuses batailles, avant de tomber au champ d'honneur le 9 mars 1959, dans un accrochage entre les moudjahidine et l'ennemi français, au village Sidi Slimane, près de l'Oued Boughissene de Hadjout.

CONSEIL DE LA NATION: Présentation du projet de loi portant Code de Justice militaire

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda a présenté hier le projet de loi portant Code de Justice militaire devant les membres du Conseil de la nation lors d'une plénière présidée par le président du Conseil, Abdelkader Bensalah et en présence d'un représentant du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Le projet de loi portant Code de Justice militaire vient se conformer à l'évolution du système législatif et aux modifications décidées par le président de la République suite à l'amendement constitutionnel de 2016», a précisé M. Bedda lors de la présentation du projet de loi, au nom du vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah.

Ce projet de loi s'inscrit également dans le cadre du processus des réformes politiques profondes initiées par le président de la République qui ont contribué à la consolidation des fondements de la bonne gouvernance et l'établissement de l'Etat de droit pour s'adapter à la

législation en vigueur à travers l'actualisation de ces amendements pour assurer «toutes les garanties nécessaires dans le cadre d'un procès équitable et juste, étant donné que la Justice militaire est une juridiction compétente au sein du système national».

Ce projet de loi, adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), vise «la consécration du droit des justiciables à un procès équitable à travers le respect des règles et normes régissant les différentes étapes de la poursuite et du procès en matière pénale, ainsi que la concrétisation du principe du double degré de juridiction avec la création de juridictions militaires d'appel à cet effet, ce qui représente une application expresse de l'article 160 de la Constitution».

Il vise également «la mise en conformité avec les lois de la République en préservant la spécificité des jugements militaires et en respectant les mêmes principes et procédures régissant les juridictions de Droit commun, et ce sous le contrôle de la Cour suprême».

Le ministre a ajouté

que le projet introduit des réformes «sérieuses» au Code de Justice militaire englobant 154 articles, dont 130 amendés dans le fond et 24 dans la forme, avec la consécration de nouvelles terminologies, précisant que les nouveaux articles sont au nombre de 26 et ceux annulés au nombre de 13, en sus de l'abrogation des dispositions relatives à la peine de dégradation militaire, l'isolement et la perte de grades.

Les amendements portent sur 4 principaux axes relatifs à l'organisation et à la compétence des juridictions militaires à travers plusieurs procédures, dont l'institution d'une Cour d'appel militaire auprès de chaque région militaire, de chambres d'accusation et l'élargissement de la composante du tribunal militaire devant statuer en matière pénale, ainsi que le transfert de compétence concernant les crimes contre la sûreté de l'Etat commis par des civils, des juridictions militaires vers les juridictions relevant du Droit commun. Le deuxième axe concerne les procédures pénales militaires dont les amendements prévoient

leur adaptation aux dispositions du Code de procédure pénale, l'instauration du contrôle de la Cour suprême et la compétence du ministre de la Défense dans la mise en mouvement de l'action publique ainsi que l'élargissement de la qualité d'officiers de police judiciaire aux militaires exerçant les fonctions d'officier de police judiciaire, conformément à l'article 15 du Code de procédure pénale. Le troisième axe des amendements porte sur les crimes à caractère militaire et les sanctions applicables. Les amendements prévoient le retrait des sanctions professionnelles et disciplinaires du Code de justice militaire. Quant au quatrième axe, il concerne les dispositions transitoires relatives aux jugements appelés rendus par les tribunaux militaires avant l'entrée en vigueur de ce Code, lesquels seront transmis à la Cour d'appel militaire.

Le texte de loi prévoit en effet l'installation de deux Cours d'appel militaires à Blida et Ouargla en attendant la création d'une Cour d'appel militaire au niveau de chaque région.

HABITAT

Les conditions de cession des biens immobiliers publics définies par un décret (JO)

Les conditions et modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et des biens gérés par les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont été définies par un décret publié au Journal officiel n° 33. Les biens immobiliers sont cédés à leurs occupants légaux sur la base de leur valeur vénale dont les paramètres de détermination sont fixés par arrêté conjoint des ministres chargés des Collectivités locales, des Finances et de l'Habitat. Les occupants peuvent acquérir leur logement, au comptant ou à tempérament et bénéficient de la défalcation du montant des loyers payés depuis la date d'occupation du bien en question. En cas d'option d'achat au comptant, le postulant à l'acquisition du logement bénéficie d'un abattement de 10% sur le prix de cession. L'article 6 du décret stipule qu'en cas d'option d'achat à tempérament, le postulant bénéficie d'un délai de paiement du prix de cession de dix (10) ans maximum. Un apport initial de 5% du prix de cession, comprenant le montant de la caution versée, doit être, dans ce cas, payé à la conclusion du contrat de vente. Le capital restant est soumis à l'application d'un taux d'intérêt fixé à 1% l'an. Par ailleurs, en cas d'option d'achat à tempérament, le postulant à l'acquisition du logement bénéficie d'un abattement sur le prix de cession de 7% lorsque la période convenue est inférieure ou égale à trois (3) ans, à 5% lorsque la période convenue est supérieure à trois (3) ans et inférieure ou égale à cinq (5) ans. A défaut de paiement de six (6) mensualités consécutives par l'acquéreur, il est appliqué les sanctions prévues par la législation en vigueur, notamment l'annulation de la vente. Dans ce cas, les mensualités déjà versées sont acquises au service cessionnaire. En cas d'option d'achat à tempérament, le contrat de vente doit comporter une clause interdisant la rétrocession du logement avant le paiement intégral du prix de cession.

COLLECTIVITÉS LOCALES Installation d'une commission multisectorielle chargée de la constatation sur terrain des plages polluées

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé l'installation d'une commission multisectorielle chargée de la constatation sur terrain des plages polluées et de l'établissement de rapports sanctionnés par des mesures strictes contre les industriels pollueurs et de dispositions pratiques pour leur réouverture. Dans la continuité des travaux de la rencontre nationale de préparation de la saison estivale 2018, tenue le Samedi 09 juin 2018, le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Salah Eddine Dahmoune a présidé, le week-end dernier, une réunion de la commission nationale multisectorielle de préparation de la saison estivale consacrée principalement à la question des plages interdites à la baignade et à l'examen des rapports de visite de ces plages par les cadres du Ministère de l'Intérieur et des cadres locaux, indique mardi un communiqué du Ministère. Ces visites de terrain ont permis de «soulever les différentes causes de fermeture des plages et d'émettre des propositions visant la réouverture du plus grand nombre d'ici l'année 2019», ajoute la même source. Dans ce cadre, le Secrétaire général a rappelé que cette opération a déjà permis la réouverture de 21 plages pour cette saison qui sera poursuivie dans l'objectif d'atteindre les 500 plages autorisées pour la saison estivale 2019.

Il a en outre souligné la nécessité de renforcer le travail d'accompagnement des services de sécurité pour sécuriser ces plages et coordonner avec les collectivités locales pour leur aménagement de façon à offrir à l'estivant les meilleures conditions. Affirmant que la question des plages fermées ou interdites à la baignade constitue une priorité pour la commission nationale, à travers un réel travail de diagnostic de ces plages et la prise de mesures urgentes et concrètes pour éliminer les raisons de leur fermeture tout en assurant la sécurité et la santé de l'estivant, il a tenu à rappeler la priorité d'accentuer le travail pour celles fermées pour cause de pollution due aux rejets de déchets industriels. A ce sujet, le Secrétaire général a rappelé «les instructions fermes du ministre l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Nouredine Bedoui, de lutter contre toute forme de pollution des plages occasionnée par les rejets industriels. Il a dans ce sens annoncé l'installation d'une commission multisectorielle qui se chargera de la constatation sur terrain des plages polluées et l'établissement de rapports sanctionnés par des mesures strictes contre les industriels pollueurs et de dispositions pratiques pour leur réouverture. Lors de cette réunion à laquelle ont pris part des représentants des différents secteurs concernés, M. Dahmoune souligné le rôle de la communication pour accompagner les efforts de préparation de la saison estivale, en mettant l'accent sur l'importance d'informer le citoyen et de le sensibiliser par rapport aux différents risques à travers un réel travail de proximité mené en coordination avec les parties prenantes et le mouvement associatif. Il a enfin rappelé que la commission nationale doit consacrer toute la priorité au travail de suivi sur le terrain pour tous les aspects liés à la saison, il a cet effet annoncé le déplacement au cours de la semaine prochaine de 100 cadres centraux au niveau des wilayas côtières pour veiller sur la bonne préparation d'une saison estivale réussie.

Mme Benghabrit : «Les candidats libres représentent 40% de l'ensemble des postulants »

Les candidats libres à la session 2018 de l'examen du baccalauréat représentent quelque 40% des 709.448 candidats, a indiqué mardi la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, annonçant qu'une proposition sera faite dans le but de limiter à l'avenir leur nombre.

«Pour l'instant, les candidats libres passent le bac autant de fois qu'ils veulent, mais dans le cadre de la réorganisation (des examens) une proposition sera faite de manière à donner la possibilité à ces candidats de ne passer le bac que deux fois et de jouer sur le taux d'inscription à partir de la 3^e tentative pour les candidats libres, qui représentent 40% des 709.448 candidats à la session 2018», a indiqué Mme Benghabrit qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale.

Selon la ministre, le constat établi fait ressortir un taux d'absentéisme pour cette catégorie «extrêmement important se situant entre 30 et 35%», constituée «d'une population extrêmement hétérogène».

Mme Benghabrit a expliqué qu'il y a parmi ces candidats «ceux qui passent leur bac pour la 10^{ème} ou 15^{ème} fois, alors que d'autres repassent le bac pour obtenir la moyenne qu'ils souhaitent de manière à ce qu'ils optent pour la spécialité qu'ils veulent», révélant également qu'«il y a parmi ces candidats des fonctionnaires qui s'inscrivent à l'examen pour bénéficier de 5 jours de congé».

Par ailleurs, la ministre a fait savoir que le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisine les 400, précisant qu'il s'agit de 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs.

Benghabrit appelle les candidats à faire preuve de sérénité et de confiance en soi

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a appelé lundi les candidats aux épreuves du Baccalauréat à faire preuve de sérénité et de confiance en soi et de rejeter tous les comportements de nature à porter atteinte au travail et aux efforts pour la réussite.

«Cet examen de fin de cycle est non seulement accompagné de craintes mais porte également de l'espoir quant à l'avenir de l'élève», a indiqué Mme.

Benghabrit dans un message adressé aux candidats du BAC 2018 publié sur son compte Facebook, les appelant à faire preuve de sérénité et de confiance en soi.

Dans ce cadre, la ministre a exhorté les candidats à rejeter tous les comportements de nature à porter atteinte au principe consistant à travailler pour réussir.

Rappelant les difficultés rencontrées par l'école algériennes cette saison en raison des grèves, Mme.

Benghabrit a salué la mobilisation des membres de la communauté de l'éducation, notamment les parents d'élèves attachés à la protection de l'école en tant que propriété collective devant être protégée.

Toutes les conditions sont réunies pour que les élèves passent cet examen dans un climat consacrant le principe de l'égalité et de l'équité, a-t-elle réaffirmé à la fin de son message, ajoutant que «seul le travail autonome mène au succès».

BACCALAURÉAT SESSION 2018 Plus de 700.000 candidats concernés

Plus de 700.000 candidats entameront à partir d'aujourd'hui, les épreuves du Baccalauréat session 2018 et dont les résultats seront annoncés avant la mi-juillet.



La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit donnera le coup d'envoi des épreuves de cet examen de cinq jours (du 20 au 25 juin), depuis les wilayas de Khenchela et de Tebessa. D'après les statistiques fournies par le ministère, le nombre global des candidats aux épreuves du Baccalauréat s'élève à 709.448 candidats, soit en baisse de 7,3% par rapport à l'année écoulée qui a enregistré 761.701.

A cette occasion, 260.000 encadreurs seront mobilisés au niveau des centres d'examen et de regroupement et de codage et de correction, et ce parmi 600.000 encadreurs mobilisés pour les trois examens nationaux, répartis entre personnel administratif, enseignants et professionnels à travers 18500 centres.

Dans ce cadre, la ministre de l'Éducation nationale avait rassuré les candidats que les mêmes mesures prises lors des précédentes sessions seront reconduites cette année, avec la possibilité de choix entre deux sujets dans chaque matière en plus de l'octroie de 30 minutes supplémentaires, en plus du temps légal imparti à chaque épreuve.

Parmi les mesures

prises cette année pour sécuriser le Baccalauréat et garantir sa crédibilité, plusieurs secteurs concernés se sont mobilisés pour mener à bien cette importante échéance, à commencer par le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, qui avait fait part d'une «couverture de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, en vue d'empêcher tout ce qui est susceptible d'impacter négativement cet examen, outre une coupure éventuelle d'accès aux sites des réseaux sociaux».

Le ministère de l'Éducation nationale appliquera, pour sa part, les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir que les candidats au Baccalauréat, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif se verront interdire l'introduction des téléphones portables, Smartphones, tablettes, des écouteurs et de tout appareil intelligent dans les salles d'examen, et ce pour prévenir la fraude.

Le ministère avait mis en garde qu'il appliquera les sanctions prévues en cas de fraude, à savoir 3

ans d'exclusion pour les candidats scolarisés et 5 ans pour les candidats libres.

A ce titre, le ministère a décidé cette année l'interdiction des visites officielles aux centres d'examen pour superviser l'ouverture des enveloppes contenant les sujets des épreuves pour ne pas déstabiliser les candidats et sécuriser les épreuves.

Ces mesures interviennent pour éviter un éventuel scénario comme celui de la session 2016 qui a été marquée par la fuite des sujets dans les réseaux sociaux avant le début des épreuves, ainsi que celle de 2017 où certains sujets ont été diffusés après 15 minutes du début des examens.

Entre autres mesures, figure également un plan approuvé par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales visant à assurer les lieux d'examen notamment par l'installation d'appareils de brouillage et de caméras de surveillance et d'enregistrement au niveau des centres d'impression des sujets du baccalauréat et ceux de conservation, outre l'interdiction d'entrée des véhicules aux centres d'examen.

Concernant les absences et retards, le ministère a appelé tous les candidats à rejoindre les salles d'examen une demi-heure au moins avant le début des épreuves, soulignant que tout retard au-delà de l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer».

Pour sa part, le commandement général de la Gendarmerie nationale a mis sur pied un plan sécuritaire spécial en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale en vue d'assurer le bon déroulement de ces épreuves et ce par «la

sécurisation des centres d'examen et leurs entourages à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen.

Il s'agit également d'assurer la protection et l'accompagnement des sujets transportés par voie aérienne vers les centres d'examen dans les régions du Sahara et du Grand Sud et d'assurer aussi le transport des copies à partir des centres d'examen vers les directions de l'éducation puis vers les centres de correction.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a, de son côté, mobilisé pour cette session 18.000 policiers pour sécuriser 208 centres d'examen sur un total de 2416 et 14 centres de regroupement sur un total de 18 ainsi que 70 centres de correction.

Quant à la Direction générale de la protection civile, elle a mis en place un plan pour le bon déroulement de cet examen dont les résultats seront annoncés vers le 11 ou 12 juillet prochain.

Le Baccalauréat de l'année précédente, rappelle-t-on, a été marqué par la tenue de deux sessions, ordinaire et exceptionnelle, en raison du grand taux d'absences enregistrées.

La session exceptionnelle, organisée du 13 au 18 juillet de l'année dernière sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a concerné 104.036 candidats au niveau national, dont 10.082 scolarisés et 93.954 libres. Le taux global de réussite au baccalauréat session 2017 a atteint 56,07%.

APS

SELON LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE Plus de 4.300 détenus candidats aux épreuves du baccalauréat

Quelque 4.391 détenus se présenteront, à partir d'aujourd'hui aux épreuves du baccalauréat, session juin 2018, qui se dérouleront au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale comme centres d'examen officiels, a indiqué mardi un communiqué du ministre de la Justice.

Ces examens, dont le coup d'envoi sera donné à partir de l'établissement de rééducation et réadaptation d'El-Harrach, sont organisés sous la su-

pervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrés par les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale, selon les dispositions de la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation.

Les candidats ont suivi des cours de soutien assurés par 712 enseignants dans différentes filières, notamment scientifiques.

Un total de 42.937 détenus poursuivent leurs études dans les différents cycles d'enseignement au titre

de l'année scolaire 2017-2018, dont 34.035 détenus inscrits à l'enseignement à distance, 1.554 à l'enseignement supérieur, 7.348 inscrits aux cours d'alphabétisation et 4.698 ont passé les épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM).

Le nombre d'inscrits dans les filières de la formation professionnelle et artisanale pour la même année scolaire est de 39.992 détenus, y compris ceux inscrits au titre de la session de février 2018

«Légère amélioration des indicateurs économiques de l'Algérie durant les premiers mois de 2018»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a fait état, mardi, d'une légère amélioration des indicateurs macro-économiques durant les premiers mois de l'année en cours.

«Après un contexte marqué par une certaine pression sur les équilibres financiers internes et externes en raison du recul des cours de pétrole depuis 2014, l'économie nationale a enregistré une légère baisse dans les déséquilibres macroéconomiques et financiers», a indiqué M. Raouia qui présentait le projet de Loi de finances complémentaire (LFC) 2018 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette situation se traduit par une amélioration relative de certains indicateurs durant les premiers mois de 2018, notamment la tendance baissière du déficit de la balance commerciale qui a baissé à 0,86 milliards de dollars entre janvier et avril contre 3,88 milliards de dollars durant la même période de 2017.

C'est là le résultat de la baisse des importations des marchandises de 4,8% et l'augmentation des exportations des hydrocarbures de 17,8% durant les quatre premiers mois de l'année en cours.

La facture des importations a baissé grâce au recul enregistré notamment de l'importation des marchandises non alimentaires de 24%, en dépit de l'augmentation de la valeur des marchandises alimentaires importées de 5%. La fiscalité pétrolière a enregistré une augmentation de 22,4% entre janvier et mars 2018 pour atteindre 629,3 milliards de DA contre 514 milliards de DA durant la même période de 2017.

Par ailleurs, le ministre a souligné que les recettes de la fiscalité ordinaire évoluent selon les prévisions contenues dans la Loi de finances initiale de 2018. Les recettes ordinaires se sont stabilisées lors du premier trimestre 2018.

Ils ont atteint fin mars 828,7 milliards de DA contre 825,6 milliards de DA durant la même période de 2017.

Concernant l'évolution des prix de consommation, le ministre a précisé que l'inflation a atteint fin avril 2018 le taux de 3,42% contre 7,23% durant la même période de 2017. Le ralentissement de l'inflation est dû à l'impact de la baisse enregistrée sur les niveaux d'augmentation des prix fin avril 2018 pour les produits alimentaires (1,48%), les produits manufacturés (5,09%) et les services (5,02%). Par ailleurs, la moyenne des taux change du dinar durant les quatre premiers mois de 2018 a enregistré une baisse contre le dollars avec un taux de 3,67%, alors que l'euro a baissé de 16,35 sur une base annuelle**.

PARLEMENT

Raouia: «La LFC 2018 permettra de poursuivre le renforcement de la croissance économique»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a indiqué, hier à Alger, que la Loi de finances complémentaire (LFC) 2018 permettra de poursuivre la politique d'appui du budget et de renforcement de la croissance économique.

Lors de la présentation du projet de loi de finances complémentaire (LFC) 2018 devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Raouia a indiqué que ce texte «s'inscrit dans le cadre des démarches visant à poursuivre la politique d'appui du budget et de renforcement de la croissance économique», affirmant qu'il «ne touchera ni la structure ni les grands équilibres définis dans la loi de finances initiale de 2018».

Ce texte vise essentiellement à mobiliser des affectations financières supplémentaires d'une part et à introduire des dispositions fiscales et autres dispositions, notamment en ce qui concerne les mesures préventives liées au commerce extérieur, selon les explications du ministre.

Concernant les affectations budgétaires supplémentaires, il s'agit d'augmenter les autorisations de programmes de 500 milliards de DA par rapport à la loi de finances 2018.

Le montant consacré à cet effet est de 2.770,51 milliards de DA (soit une augmentation de 22% par rapport à la Loi de finances 2018).

Avec l'augmentation des autorisations de programmes supplémentaires, les réserves des dépenses imprévues dans la Loi de finances s'élève à 670,41 milliards de DA.

Ces affectations supplémentaires seront destinées à certains projets d'investissements gelés, notamment le projet de phosphate dans la wilaya de Tébessa et autres projets dans le domaine du transport et de la voie ferrée.

Le ministre a indiqué que le projet de loi a préservé globalement les allocations budgétaires aux mêmes niveaux que la Loi de finances

2018, soit 4.584,46 milliards de dinars pour le budget de fonctionnement et 4.043,32 milliards de dinars pour le budget d'équipement.

S'agissant des dispositions législatives contenues dans le texte de loi, M. Raouia a mis en avant essentiellement l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde, applicable aux marchandises importées, à un taux variant entre 30 et 200%.

Pour le ministre, «la mise en œuvre de ces mesures est nécessaire pour le rééquilibrage de la balance de paiement, la relance de la production nationale et la préservation des outils de production».

A ce propos, le ministre a expliqué que «les filières de la production nationale souffrent de la concurrence directe des importations massives», sachant que «certaines bénéficient de subvention dans les pays d'origine et du système d'exonération douanière en Algérie».

Ainsi, la «production nationale est menacée dans son existence même», a-t-il ajouté.

M. Raouia a rappelé que «ces dispositions sont inspirées des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui permettent, à titre exceptionnel, aux pays concernés de prendre des mesures de défense de leur production nationale contre les importations qui portent préjudice à leurs économies».

L'exclusion de la TVA, une réparation de préjudice pour les opérateurs économiques

La LFC 2018 introduit une mesure qui exclut la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits manufacturés entrant dans le cadre des activités industrielles



naissantes de l'ensemble des exonérations et réductions de droits et impôts que le Conseil national d'investissement peut accorder aux investisseurs pour une période ne dépassant pas 5 années.

A ce propos, le ministre a indiqué que les exonérations fiscales offertes en phase de réalisation et en phase d'exploitation s'inscrivent dans le cadre des démarches visant à encourager l'investissement.

Cependant, a-t-il précisé, l'exonération de la TVA sur les produits destinés à la vente est préjudiciable à la trésorerie des entreprises qui se trouvent alors en situation d'anticipation structurelle en raison de l'imposition de la TVA sur certaines acquisitions, étant donné qu'elles ne peuvent la déduire durant les opérations de vente, qui bénéficient elles de l'exemption de la TVA.

Cet état de fait porte préjudice aux opérateurs économiques qui recourent à l'acquisition de leurs équipements au sens où ils se trouvent obligés de supporter la TVA sans avoir la possibilité de la récupérer du produit manufacturé, exo-

né de cette taxe. Le ministre a ajouté que ces exonérations «ont perdu leur raison d'être», puisque les autres avantages et exonérations restent maintenus.

Le texte annule également l'exonération de la TVA pour la commercialisation des véhicules fabriqués en Algérie. Le ministre a expliqué que l'exonération avait pour objectif principal de «rendre les prix des véhicules produits localement plus compétitifs que ceux importés».

Par ailleurs, le projet confie, exclusivement, aux services relevant des juridictions le recouvrement des montants des amendes et dépens judiciaires quelle que soit la période de l'avis de paiement.

Le projet prévoit, également, l'augmentation de 1,5% du taux de la taxe sur l'activité des distributeurs de cartes de recharges téléphoniques en faisant obligation à l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) d'effectuer une déclaration annuelle sur le chiffre d'affaires réalisé par les principaux opérateurs de la distribution de gros des cartes de recharges en vue d'encourager les opérateurs téléphoniques à investir dans la distribution via E-paiement et le paiement à distance, outre de renforcer les ressources financières de l'Etat. La LFC 2018 prévoit, en outre, l'annulation de l'article 94 de la loi de Finance 2016 afin de permettre aux pouvoirs publics d'ajuster les niveaux d'amélioration du bénéfice sur les prêts bancaires conformément à la spécificité de chaque secteur, y compris le secteur de l'agriculture suivant les priorités du Gouvernement, a-t-il ajouté. Les membres de l'APN poursuivent l'examen de ce projet qui sera soumis au vote jeudi prochain (28 juin).

LFC 2018: Proposition d'un bilan annuel sur l'application du droit additionnel provisoire de sauvegarde

La commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a présenté hier un amendement au projet de loi de finances complémentaires 2018 portant sur la présentation d'un bilan annuel concernant l'application du droit additionnel provisoire de sauvegarde. Dans son rapport préliminaire présenté par le rapporteur de la commission, Noura Boudaoud, lors d'une séance plénière à l'APN consacrée à l'examen du projet de LFC, la commission a proposé l'amendement de l'article 2 à travers l'addition d'un dernier alinéa stipulant «la présentation d'un bilan annuel sur ce droit lors de l'examen du projet de loi de finances».

Cela permettra au Parlement de s'enquérir du bilan d'application du droit additionnel

provisoire de sauvegarde qui contribuera au «rééquilibrage de la balance de paiement, la relance de la production nationale et la préservation des outils de production».

Le projet de LFC 2018 prévoit l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde, applicable aux marchandises importées, à un taux variant entre 30 et 200%.

La commission a mis l'accent sur l'importance de la majorité des mesures législatives proposées dans le projet de loi, notamment ce qui a trait à la protection de la production nationale, à la régulation, à la défense commerciale, au renforcement des ressources financières du budget de l'Etat, à l'amélioration des taux d'intérêt sur les crédits bancaires, selon les spécificités de chaque secteur outre

l'habilitation des juridictions de recouvrer les montants des amendes et des frais judiciaires.

Par ailleurs, la commission a salué la mesure visant à consacrer les affectations financières additionnelles dans le cadre des autorisations de programme qui permet la «relance de certains projets gelés et de booster le rythme de l'activité commerciale», estimant que «c'est une démarche judicieuse qui s'inscrit dans une bonne vision économique adaptée à la situation économique du pays».

La commission a introduit également des amendements dans la forme dans certains articles. Les députés de l'APN poursuivront l'examen du projet qui sera soumis au vote jeudi 28 juin en cours.

ALGÉRIE - CHINE Le général-major Hamel examine avec l'ambassadeur de Chine les mécanismes de coopération entre les polices des deux pays

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a examiné, lundi à Alger, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de la République populaire de Chine, M. Yang Guangyu, les voies et moyens à même de développer les mécanismes de coopération bilatérale entre les polices des deux pays.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué les questions d'intérêt commun et les moyens de développer les mécanismes de coopération bilatérale entre la police algérienne et son homologue de la République populaire de Chine dans le domaine sécuritaire, outre les moyens de renforcer les bases de l'échange d'expériences afin de lutter efficacement contre les différentes formes de criminalité.

Dans ce contexte, le Général major Hamel a affirmé que la police algérienne «est prête à partager les expériences et à échanger les bonnes pratiques» avec les différents organes internationaux de mise en œuvre de la loi dans le cadre de la coopération bilatérale ou à travers les organisations policières internationales et régionales.

De son côté, l'ambassadeur chinois a salué les résultats de cette rencontre qu'il a qualifié de «fructueuses», mettant en avant les efforts du commandement de la Sûreté nationale en faveur de la consolidation de la coopération entre les différents organismes de police.

ALGÉRIE-RASD M. Bouhadja examine avec l'ambassadeur de la RASD les moyens de dynamiser la coopération et la solidarité dans le cadre de la diplomatie parlementaire

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a examiné lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, les moyens à même de soutenir la cause sahraouie, au titre du processus d'édification des institutions de l'Etat sahraoui, et de réactiver la coopération et la solidarité dans le cadre de la diplomatie parlementaire et à travers la commission d'amitié parlementaire entre les deux pays, a indiqué, lundi, un communiqué de l'Assemblée.

La rencontre a abordé les développements de la cause sahraouie en terme de traitement, conformément aux décisions des Nations unies (ONU), au plan du processus de paix et aux mécanismes y afférents, a précisé la même source qui relève qu'en dépit des années d'attente pour le parachèvement du processus onusien de paix pour cette cause, le peuple sahraoui «en avait donné la plus grande illustration en termes d'engagement juridique et politique, tout en étant enclin à la paix et en œuvrant à la concrétisation de la paix et de la stabilité, à travers une solution juste à sa cause, à savoir l'autodétermination et l'acquisition de son indépendance». L'ambassadeur sahraoui a affirmé, à cette occasion, que «le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie existe et qu'il restera dans la mémoire du peuple sahraoui, constituant ainsi un prolongement vivant et fort des principes de la Glorieuse révolution du 1er Novembre en termes d'émancipation et d'autodétermination».

A noter que le vice-président, Mohamed Messaoudja et la présidente du groupe d'amitié parlementaire «Algérie-Sahara Occidental» ont assisté à cette rencontre.

ALGÉRIE-NORVÈGE-LIBYE-MALI Messahel souligne à Oslo la nécessité d'un agenda unique et de l'appropriation pour le règlement des crises libyenne et malienne

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part, hier, dans le cadre de sa participation au Forum d'Oslo, en tant que paneliste à la session consacrée à la situation en Libye, aux côtés de Ghassane Salame, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies, Niels Annen, Secrétaire d'Etat allemand et M. David Harlan, Directeur du Centre Humanitarian Dialogue qui co-organise le Forum avec le ministère norvégien des Affaires étrangères.

Il a rappelé l'attachement de l'Algérie à la stabilité de la région et de la Libye ainsi que ses efforts en vue de soutenir le processus politique de règlement mené par les Nations unies et d'accompagner les acteurs libyens dans la recherche d'une solution politique fondée sur le dialogue et la réconciliation.

Il a également ajouté que le succès du processus de règlement en Libye «est largement tributaire des impératifs d'appropriation par les acteurs libyens et de la démultiplication des initiatives qui ne font que compliquer davantage la situation dans le pays».

Il a également pris part en tant que paneliste à la session consacrée à la situation au Mali au côté de l'ancien président burundais, Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine pour le Sahel.

A cet égard, il s'est félicité de la confiance qui «s'installe progressivement entre les parties maliennes et de leur appropriation» du processus poli-



tique, tel que constaté par la rencontre, le 29 mai dernier à Bamako avec le Secrétaire Général de l'ONU, des membres du Comité de suivi de l'Accord de paix que préside le minis-

tre des Affaires étrangères. Il a également appelé à soutenir cette dynamique positive en vue du retour durable et définitif de la stabilité et du développement dans ce pays.

ALGÉRIE-UA Entretien entre Raouya et le Haut représentant de l'UA pour le Fonds de la paix

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu lundi à Alger le Haut représentant de l'Union africaine pour le Fonds de la paix et le financement de l'Union, Donald Kaberuka, qui est en visite de travail en Algérie, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont échangé des points de vue sur la mise en œuvre des décisions de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), relatives à la réforme institutionnelle de cette organisation, visant à lui permettre de s'acquitter avec plus d'efficacité de ses



missions, ajoute la même source.

Les entretiens ont ainsi notamment porté sur le volet de cette réforme, relatif aux nouveaux mécanismes de financement du



budget de l'Union, qui ont pour objectif d'assurer à cette organisation continentale l'autonomie de son financement.

Dans ce cadre, M. Raouya a rappelé l'engagement

ferme et résolu de l'Algérie d'évaluer pour garantir l'autonomie financière de l'UA et faire aboutir la réforme institutionnelle de cette organisation.

Il a soutenu que l'autonomie financière de l'UA était une condition nécessaire pour permettre la réalisation des objectifs de paix, de développement et d'intégration régionale, tels que définis dans l'Agenda de développement 2063 de l'UA. Pour rappel, l'Agenda 2063 de l'UA trace une nouvelle vision de développement du continent sur les cinq prochaines décennies en s'appuyant sur une croissance inclusive et un développement durable.

ALGÉRIE-ONU Le général-major Hamel prend part à New York au deuxième Sommet des chefs de Police des pays membres de l'AG de l'ONU



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel prendra part à partir de mercredi aux travaux du 2ème Sommet des chefs de police des pays membres de l'assemblée générale de l'ONU, prévu au siège de l'organisation à New York (Etats-unis), a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

Lors de cette réunion, le général-major Hamel rencontrera de hauts responsables des polices des pays membres de l'AG de l'ONU pour «échanger les expériences et examiner les moyens de les renforcer notamment en matière opération-

nelle et d'échange de bonnes pratiques entre experts des pays participant au sommet», ajoute le communiqué.

Cette participation reflète «le pas important franchi par la Police algérienne aux niveaux régional et international, notamment en matière de modernisation et de renforcement des bases de la coordination et de la coopération dans le domaine sécuritaire, afin de mettre fin au pullulement des différentes formes de criminalité, notamment la cybercriminalité et le crime organisé», ajoute la même source.

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL: 3.585 milliards de DA émis jusqu'à fin mars

Le montant des titres émis dans le cadre du financement non conventionnel s'est établi à 3.585 milliards de dinars jusqu'au 31 mars 2018, a indiqué la Banque d'Algérie dans sa situation mensuelle publiée au Journal officiel n° 32.

Cette émission de titres a été réalisée dans le cadre de l'article 45 bis de la loi relative à la monnaie et au crédit de 2003 modifiée et complétée en octobre 2017, qui stipule que «la Banque Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI)». En outre, l'article 45 bis note que «ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements».

Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le Trésor et la Banque Algérie, est défini par voie réglementaire.

A travers ce nouvel instrument, il s'agit de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et ce, en particulier, les



titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau desalée.

Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds National d'Investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements.

Cet instrument non conven-

tionnel, dont l'objet est de permettre la mobilisation par le Trésor de financement exceptionnels, revêt un caractère transitoire, limité dans le temps à cinq années.

Le recours à cet instrument est adossé à un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires qui, grâce à une rationalisation de la dépense publique et à une optimisation des recettes fiscales, doit aboutir, au plus tard à l'issue de la période considérée, au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers (les équilibres de la Trésorerie de l'Etat et l'équilibre de la balance des paiements).

TÉLÉCOMMUNICATIONS Convention entre 2 entreprises publiques pour l'utilisation de la fibre optique

La Société algérienne de gestion du réseau de transport du gaz (GRTG), filiale du groupe Sonelgaz et la compagnie des infrastructures de télécommunications d'Algérie (Comintal Algérie) ont signé hier à Alger une convention portant sur la mutualisation des réseaux de fibre optique dite «noire» installée sur le réseau de distribution de gaz.

La convention a été signée par le P-DG de GRTG, M. Cherif Zeghoud, et le directeur général de Comintal Algérie, M. Kada Kerroum, en présence du P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, et de représentants du ministère de l'Énergie, de Sonatrach, d'Algérie Télécom et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Cette convention porte sur la mise à disposition du réseau de fibre optique longeant le réseau de distribution de gaz de la société GRTG en vue de sa surveillance à distance, et ce, au profit de Comintal Algérie qui est une société mixte

composée de filiales des Groupes Sonelgaz, Sonatrach, Algérie Télécom et la SNTF.

A noter que la notion de fibre optique noire renvoie à la parcelle de cette fibre qui n'est pas encore utilisée.

Ce réseau de fibre optique, composé d'une fibre moderne à 24 brins (filaments constituant les faisceaux de la fibre), dispose de 22 brins supplémentaires non utilisés, sachant que la GRTE n'a besoin que de deux (2) brins pour ses besoins de surveillance et de gestion de son réseau de distribution de gaz.

D'une durée de 10 ans avec possibilité de renouvellement pour des durées limitées de 5 ans chacune, cette convention permettra de désenclaver les régions isolées en assurant aux habitants des zones rurales et aux populations non desservies l'accès au service de télécommunications.

Ainsi, «Comintal Algérie utilisera cette fibre optique au profit d'Algérie Télécom en vue d'assurer un accès aux

services de télécommunications et aux réseaux d'informations à un coût abordable», a expliqué M. Kerroum.

Il a également relevé que cet accord avait pour autre objectif de contribuer à l'optimisation des investissements consentis sur le budget de l'Etat vu que GRTG met à la disposition de Comintal Algérie plus de 4.000 kms de fibre optique noire qui assureront alors une double fonction. Pour sa part, M. Zeghoud a expliqué que l'ensemble du réseau de gaz de GRTG a été dédoublé par un réseau de fibre optique moderne, soit près de 21.000 kms.

Selon lui, sa mise en exploitation a été entamée mais ne s'est pas encore généralisée, et ce, en raison d'un besoin de mise en conformité du réseau de distribution de gaz qui date des années 1960.

Cette opération de mise à niveau va alors débiter notamment à travers la mise en application des termes de cette convention, a-t-il détaillé en ajoutant que ceci se traduira par un

investissement d'environ six (6) milliards de dinars.

De son côté, le P-dg de Sonelgaz a avancé qu'une telle convention permettrait au GRTG «de bien fonctionner et de moderniser sa gestion».

Par ailleurs, selon les chiffres communiqués durant la cérémonie de signature, la GRTG a cumulé, à fin 2017, un réseau de gaz haute pression long de 20.042 km et a transporté un volume de gaz de 36,34 Gm3. Pour rappel, la GRTG, créée en 2004 conformément à la loi de 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisation, a pour mission de l'acheminement du gaz naturel jusqu'aux centrales électriques, aux clients industriels et aux distributions publiques.

Quant à la société Comintal Algérie, elle a entamé ses activités en 2009 par la commercialisation des excédents de capacités en fibre optique du réseau de Sonelgaz (à travers la GRTE) au profit d'Algérie Télécom, sur un réseau de 1.240 km.

DOUANES: Nouveau système de transfert des conteneurs du port d'Alger vers les ports secs

Un nouveau système de transfert des conteneurs à partir du Port d'Alger vers les ports secs a été récemment mis en place par la Direction générale des Douanes (DGD), apprenait-on hier de cette institution douanière. Basé sur «l'affectation aléatoire», ce nouveau système, institué en mai dernier, «vise principalement la sécurisation de la chaîne logistique du commerce extérieur, l'amélioration de l'efficacité de lutte contre la fraude et assurer une plus grande transparence dans la gestion», explique la même source.

Pour assurer un «suivi permanent et rigoureux» du fonctionnement de ce système, une Cellule centrale a été installée au niveau du port d'Alger pour se charger de répondre aux préoccupations des opérateurs concernés et de prendre en charge les dysfonctionnements qui peuvent surgir.

Cependant, suite à la demande de certains acteurs de la chaîne logistique du commerce extérieur, il a été décidé, à titre exceptionnel, que le transfert vers le port sec des conteneurs contenant «des marchandises dangereuses, des conteneurs frigorifiques et des marchandises groupées», soit effectué selon le choix du consignataire du navire. Selon la DGD, ce nouveau dispositif n'affecte aucunement ni la qualité du service rendu aux opérateurs, ni les délais du dédouanement des marchandises et ne compromet pas le traitement rapide des flux conformément à la réglementation en vigueur. L'institution douanière informe également les opérateurs économiques agréés qu'ils auront la possibilité de dédouaner leurs marchandises sans les transférer aux ports secs. Cette facilitation est en cours d'examen de faisabilité sur le plan du système d'information des douanes.

WILAYA D'ALGER : 8 nouveaux établissements hôteliers opérationnels durant la saison estivale 2018

Huit (8) nouveaux établissements hôteliers d'une capacité de 3000 lits devaient entrer en service dans la wilaya d'Alger durant la saison estivale en cours, a indiqué hier le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Noureddine Mansour.

Le responsable a précisé que ces structures hôtelières existantes dans les communes de Hydra, Ben Aknoun, Draria, les Eucalyptus et Dar El Beida permettront, dès leur entrée en service, vont fournir 3000 lits, élevant ainsi la capacité d'accueil dans la wilaya d'Alger de près de 23.000 lits à 26.000 lits.

Selon M. Noureddine Mansour, la capacité d'accueil de ses structures hôtelières augmentera durant les trois années à venir à près de 30.000 lits, si les délais de réalisation sont respectés, a-t-il indiqué. Il a précisé à ce propos que les services de la direction du tourisme de la wilaya d'Alger effectuaient des visites d'inspection pour évaluer le taux d'avancement des travaux. La wilaya d'Alger connaît une grande dynamique en termes de projets hôteliers pour encourager le tourisme et promouvoir la capitale en un pôle touristique par excellence, a fait savoir le responsable.

150 projets sont enregistrés dans la wilaya dont 82 lancés effectivement avec des taux de travaux avancés, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat qui a ajouté que ces projets fourniront 16507 lits et 9448 postes de travail. 12 établissements hôteliers entreront en service fin 2018 et les autres fin 2019, a-t-il annoncé.

Il a rappelé que les travaux de réhabilitation et de réfection des établissements hôteliers publics de Sidi Fredj et Zéralda seront achevés vers fin 2018 début 2019 au plus tard. Les travaux de rénovation du centre de thalassothérapie sont prévus fin août prochain, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de l'hôtel Essafir et Albert I, les travaux ont accusé un retard en raison de «problèmes techniques», a expliqué le responsable. M. Noureddine Mansour a précisé que 67 plages autorisées à la baignade ont été ouvertes au niveau de la wilaya d'Alger dotées de tous les moyens et équipements tout en garantissant la gratuité de l'accès pour faire de cette saison estivale une réussite. Deux autres plages seront rouvertes, en l'occurrence Palm Beach et la plage Bleu (Zéralda).

Dans le cadre des mesures visant l'amélioration des conditions d'accueil des estivants, toutes les mesures ont été prises pour assurer les moyens nécessaires, dont la mise en place de tous les équipements nécessaires à l'instar des centres de sécurité, les parcs automobiles, l'eau potable, les vestiaires et les douches, a-t-il affirmé. Un rapport de la wilaya a fait état de l'ouverture de quatre (4) nouveaux établissements hôteliers à Alger, durant l'année 2017, portant ainsi leur nombre total à 182 établissements hôteliers, avec une capacité d'hébergement de 20.924 lits, et offrant 11.743 postes de travail dans les différentes spécialités hôtelières, tandis que le nombre des agences du tourisme et de voyages a atteint 669 agences en 2017, offrant 2.700 postes de travail au profit des jeunes. En outre 295 agences du tourisme et de voyages ont subi différentes opérations d'inspection qui se sont soldées par 152 mesures (des mises en demeures, des convocations et des propositions de fermeture).

UNIVERSITÉ D'ORAN 1: Formation prochaine de 30 enseignants à la gestion-conseil appliquée

L'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» s'apprête à former 30 enseignants à la gestion-conseil appliquée pour le lancement du développement d'entreprise, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur.

Cette formation organisée en collaboration avec le centre canadien d'excellence en entrepreneuriat «SAJE-Montréal», sera lancée en octobre prochain, à l'occasion de l'année universitaire 2018-2019 et encadrée par des experts du Canada, selon un communiqué de l'université d'Oran 1.

Cette opération permettra à l'université Oran 1 de se doter d'un groupe de cadre formateur en mesure de faire du coaching, du suivi et de l'accompagnement en gestion des processus de lancement d'entreprises pour ses étudiants et docteurs, ses chercheurs et ses laboratoires de recherche, a-t-on souligné. Lors d'une rencontre tenue entre le directeur de l'université d'Oran, Abdelbaki Benziane et le directeur général du SAJE-Montréal, Benariba Abderrahmane les deux parties ont abordé les projets contenus dans la convention paraphée en avril 2018. Il s'agit de la mise en place à long terme d'un système de formation à distance basé sur le nouveau concept de la plateforme entrepreneuriale développée par le centre SAJE-Montréal (incubateur virtuel) et le lancement d'un institut de l'entrepreneuriat à l'université d'Oran 1 portant une formation en master en gestion-conseil dans le domaine de la création d'entreprise.

ADRAR : Fellahs et jeunes réclament la régularisation des dossiers d'investissement agricole



Des groupes de fellahs et de jeunes postulants à l'investissement agricole dans la wilaya d'Adrar ont observé, lundi, un mouvement de protestation devant le siège de la Direction des services agricoles (DSA) pour réclamer la «régularisation» de leurs dossiers d'investissement agricole, a-t-on constaté.

Les protestataires ont soulevé une série de préoccupations appelant notamment à «aplanir les obstacles» entravant les jeunes demandeurs de bénéficier d'un investissement agricole, à «lever le gel» sur les opérations d'électrification de certains périmètres agricoles et de «régulariser» les dossiers déposés au niveau de la Direction des services agricoles (DSA) portant investissement dans les grandes surfaces et «d'assainir» les projets d'investissement agricoles «irréalisés jusqu'ici».

Concernant ces revendications, le Directeur des services agricoles par Intérim, Mohamed Bouziane, a indiqué à l'APS que «la DSA n'a reçu aucune plainte fondée concernant les préoccupations soulevées», soulignant que «les canaux du dialogue demeurent ouverts».

S'agissant de l'électrification des périmètres agricoles, le même responsable a fait savoir que «le secteur œuvre, en coordination avec l'entreprise Sonelgaz, à raccorder ces surfaces après la levée du gel en fonction des priorités accordées aux fellahs ayant véritablement entamé l'exploitation de leurs périmètres». Concernant la régularisation des dossiers d'investissement agricole, le DSA a signalé que «l'opération d'attribution des terres agricoles est du ressort de la commission convenue de la wilaya, et ne relève point des prérogatives de la Direction des services agricoles».

BADR : Des crédits de plus de 5,6 milliards DA à Tiaret

Le groupe régional d'exploitation de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) de Tiaret a accordé des crédits d'une valeur de 5,6 milliards DA à la wilaya depuis le début de l'année 2017 jusqu'à la mi-mai 2018, a-t-on appris du directeur du groupe.

Ce groupe a accordé, à travers ses 10 agences implantées au niveau de la wilaya, des crédits de plus de 5,6 milliards DA du début 2017 au 13 mai dernier, pour financer des activités agricoles, a indiqué Mustapha Zoubir.

Le montant des crédits accordés pour l'acquisition et le renouvellement du matériel agricole (moissonneuses, tracteurs et accessoires) a atteint 2 milliards DA, celui des crédits subventionnés par l'Etat pour le renouvellement du matériel est de 556,4 millions DA et celui du soutien de l'Etat est de 60 % de la valeur du matériel, soit l'équivalent de plus de 1,1 milliard DA, a-t-on fait savoir, signalant que 192 dossiers ont été financés.

Le montant des crédits pour possession du matériel a atteint plus de 1,3 milliard DA et le soutien de l'Etat est de 1 milliard DA, a-t-on ajouté.

Plus de 1,4 milliard DA ont été accordés au titre du crédit Etahadi pour financer 415 fellahs, outre 720 millions DA du crédit classique pour financer 63 dossiers.

Dans le cadre du crédit Rfig, la BADR a accordé plus de 604 millions DA au titre de la saison labours-semailles 2017-2018 pour financer 1.233 dossiers pour l'acquisition de semences et des engrais.

Elle a également financé 84 dossiers pour un montant de 611 millions DA dans le cadre du crédit Rfig hors céréales, a-t-on fait savoir. La BADR a



également octroyé, dans la wilaya de Tiaret, des crédits de 5,8 millions DA pour financer des constructions rurales et leur réfection au profit de quatre bénéficiaires, en plus de 268 millions DA dans le cadre du crédit d'exploitation où elle a financé 24 dossiers d'exploitation dans diverses filières agricoles.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que la BADR a financé 1.366 projets de création de micro-entreprises au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) depuis 2012, soit une valeur de 3,6 milliards DA, générant ainsi 3.275 emplois.

En outre, elle a financé, durant la même période, 865 dossiers pour la création de micro-entreprises au titre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour un

montant global de plus de 1,9 milliard DA contribuant à la création de 1.869 emplois et 452 dossiers au titre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) totalisant 176 millions DA et générant 430 postes d'emploi.

Mustapha Zoubir a souligné que le groupe régional d'exploitation de la BADR de Tiaret a réalisé des résultats probants en 2017 avec un chiffre d'affaires de 826 millions DA, soit une hausse de 155% par rapport à 2016.

Il a annoncé que la BADR ouvrira prochainement, à Ain Dheb, une unité pour se rapprocher des agriculteurs, en plus d'un programme établi permettant l'ouverture d'agences dans les wilayas de Tissemsilt et de Tiaret.

A noter que ce groupe compte 14 agences dont 10 à Tiaret.

SAIDA: Attribution prévue de 480 logements location-vente en juillet

Un quota de 484 logements location-vente (AADL) sera attribué à Saida au début du mois de juillet prochain, a-t-on appris lundi du cabinet du wali.

La section locale de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL) de Saida a procédé à la remise des arrêtés d'affectation de ces logements, selon la cellule d'informa-

tion du cabinet du wali. Ces logements de type F3 et F4 ont été réalisés par une société turque à hai «ALN» au chef-lieu de wilaya.

Une opération similaire est prévue en septembre prochain pour l'attribution de 416 logements AADL dont le taux d'avancement des travaux est de 80%.

Le site abritant ces logements enregistre des

travaux d'aménagement externe pour le raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité, d'eau et d'assainissement.

La wilaya de Saida a été destinataire dernièrement d'un autre quota de 702 logements location-vente.

Le terrain de leur construction a été choisi et les travaux seront bientôt lancés au niveau de la subdivision 11 de Saida.

A noter que le quota

global des logements location-vente de Saida est de 2.602 logements dont 900 achevés et 1.000 autres enregistrant une cadence accélérée et 702 qui seront bientôt lancés en travaux.

Par ailleurs, des projets sont en cours de réalisation au niveau de ces sites dont ceux de groupes scolaires, de CEM et de lycées qui seront réceptionnés dès la prochaine rentrée scolaire 2018/2019.

M'SILA: Ouverture prochaine de 50 km de pistes forestières

La conservation des forêts de la wilaya de M'sila prévoit le lancement prochain de projets liés à l'ouverture de pistes forestières sur une distance de 50 km, a-t-on appris lundi auprès des responsables de ce secteur.

Ces projets concernent neuf (9) communes de la wilaya à l'instar des localités d'Ain El Melh, d'Ain Errich, de Sidi M'hamed (Sud de M'sila) et sont financés par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ont précisé les services de cette institution.

Ces opérations permettront la création de nouveaux postes de travail temporaires en faveur de la population des zones rurales, forestières et steppiques, la protection du couvert végétal contre les incendies, tout en contribuant à l'encourage-



ment et le développement du tourisme, ajoute la même source.

La conservation des forêts de la wilaya de M'sila avait réalisé dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de

projets similaires consistant en l'ouverture de 50 km de pistes forestières réparties sur les communes de la région Nord de la capitale du Hodna dont Hammam Dhalaâ et Djebel Messaâd, a-t-on rappelé soulignant que ces projets ont permis l'extension des pistes forestières et ont contribué à la dynamisation du plan anti-incendies.

Ces réalisations qui permettront l'extension du réseau des pistes forestières pour atteindre 600 km contre 100 km recensées en 2000, conforteront les efforts consentis en matière de prévention contre les feux de forêts, a-t-on appuyé.

Pour rappel, la capitale du Hodna a enregistré deux (2) incendies durant les trois (3) dernières années.

TISSEMSILT

La Sûreté de wilaya dresse son bilan d'activité du Ramadhan 2018

Sécurisation des centres d'examen, la sécurité publique durant le mois sacré et la saison estivale, tels sont les axes principaux du bilan fait hier par la sûreté de wilaya de Tissemsilt, lors d'une rencontre avec la presse au niveau du siège de la sûreté de wilaya de Tissemsilt.

Abed Meghit

Dans son discours, le commissaire divisionnaire, chef de sûreté de wilaya de Tissemsilt, M. Benallam Djamel, a tenu tout d'abord à rappeler les directives du premier responsable de la DGSN à tous ses éléments de veiller scrupuleusement à la prise en charge de la sécurité des citoyens et de leurs biens, tout en les félicitant des efforts entrepris dans ce domaine et les encourageant par la même occasion à en faire toujours plus.

Comme il a réitéré la volonté du directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, de ne lésiner sur aucun moyen pour garantir la sécurité des citoyens.

«Nous étions présents là où il faut», rassure le chef de sûreté de wilaya.

Pour sa part, le chef de sûreté de wilaya de Tissemsilt, le commissaire divisionnaire, M. Benallam Djamel, a fait lecture du bilan d'activité de ses services relatif au mois de Ramadhan, 2018 en commençant par le volet de la police judiciaire, 138 affaires ont été enregistrées durant le mois de Ramadhan 2018 dont 102 affaires ont été résolues soit un taux de 73,91% aboutissant à l'arrestation de 145 individus dont 12 ont été placés en détention à l'issue de leur présentation devant la justice.

Concernant l'atteinte aux biens, 67 affaires ont été enregistrées durant le mois de Ramadhan dont 35



affaires ont été élucidées soit 52,23%. Au volet des affaires contre les personnes, la police judiciaire a enregistré 48 affaires dont 46 affaires résolues soit un taux de 95,83%, deux (02) affaires à la famille et aux mœurs et 06 affaires relatives à la drogue et psychotropes ont été enregistrés et ont été élucidées à 100%, permettant la saisie de 108,06 grammes de kif traité et 08 comprimés hallucinogènes ont été saisis, ainsi que 02 affaires d'atteinte à l'économie.

En matière de sécurité routière, les services concernés relevant de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont relevé 40 accidents de la circulation causant des blessures à 37 personnes et aucun décès. Comme toujours, la principale cause de ces sinistres revient au facteur humain.

Il a été effectué des contrôles de véhicules, dont 10 opérations avec radar.

Les différents services de police ont encadré plus de 12 activités de sensibilisation 08 portes ouvertes entrant dans la concrétisation des

programmes initiés par la DGSN. En ce mois sacré, il a été organisé, souligne le chef de Sûreté de wilaya, iftars collectifs au profit des usagers de la route où des centaines de repas ont été servis, avec une opération de sensibilisation sur les risques des accidents de la circulation, notamment au moment de la rupture du jeûne.

Tout au long de ce mois, 26 infractions au code de la route et 522 amendes forfaitaires ont été relevées.

Il a été procédé à 77 retraits de permis de conduire dont 51 pour une durée de 3 mois et 26 pour une durée de 6 mois et 06 de mise en fourrière.

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la sûreté de wilaya de Tissemsilt a enregistré 46 atteintes aux règles de la construction, à l'environnement et à la santé publique, durant les mois de Ramadhan 2018.

Un bilan de la sûreté de wilaya rapporte que 06 infractions sont liées à la réalisation de constructions sans autorisation. Concernant les

actions de la police administrative en vue de lutter contre la fraude, 449 commerces furent contrôlés dont 80 contraventions établies et transmises à la DRAG pour valider la fermeture de 30 jours, selon la réglementation en vigueur.

Le service de wilaya de l'action sociale a organisé quatre (04) opérations de ce type à travers plusieurs villes de la wilaya, auprès desquelles des repas ont été servis, suivis d'opérations de sensibilisation au profit des usagers de la route. La fin du mois de Ramadhan a été marquée par une visite de solidarité le jour de l'Aïd El Fitr au profit des enfants malades dans les établissements hospitaliers auxquels des cadeaux symboliques ont été offerts et une opération de circoncision collective au profit des enfants des fonctionnaires de la police et de quelques familles nécessiteuses. Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont déployé un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population. Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt dans le but de réduire le taux criminalité. Pour l'orateur, cette nette amélioration de la situation sécuritaire est incontestablement le fruit d'un travail de longue haleine qui consistait à élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à optimiser au maximum les moyens humains et matériels dont disposent les structures de la Sûreté nationale.

LE JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA : Plus de 20.000 visiteurs durant les 2 jours de l'Aïd El-Fitr

Plus de 20.000 personnes ont visité le jardin d'essai d'El Hamma (Alger) durant les deux jours de l'Aïd el Fitr dont la moitié a été enregistrée le deuxième jour, a-t-on appris lundi de la chargée de communication au Jardin d'essai.

Pas moins de 20.819 personnes ont visité le jardin d'essai lors de l'Aïd El Fitr, a précisé à l'APS, la chargée de communication au jardin d'El Hamma, Mme Djebali Sana, ajoutant que le plus grand nombre de visiteurs a été enregistré durant le deuxième jour avec 9997 visiteurs.

Dans ce cadre, la responsable a fait état de 4454 visiteurs lors du premier jour de l'Aïd dont 1769 adultes et 2685 enfants et de 6368 visiteurs, lors des deuxième et troisième jours.

Les chiffres qui se doublent chaque année illustrent que le jardin d'El Hamma est considéré comme l'une des meilleures destinations pour les Algérois durant les vacances et les fêtes, a-t-elle affirmé.

Les responsables s'attendaient à cette forte affluente vu que le jardin constitue un lieu de détente et de loisir pour les familles.

A rappeler que le jardin d'essai d'El Hamma a enregistré près de 1,9 million de visiteurs en 2017 augmentant ces recettes à plus de 168 millions DA et réalisant une hausse de 76 millions DA en trois années soit 83%.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Arrestation de 4 individus impliqués dans le trafic de drogues à Hussein Dey et à Sidi M'hamed

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 4 individus impliqués dans deux affaires distinctes liées au trafic de drogues (cannabis et comprimés psychotropes) dans les communes d'Hussein Dey et de Sidi M'Hamed, et les a présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents, a indiqué, lundi, un communiqué des mêmes services.

«Les mêmes services de la wilaya d'Alger ont saisi, suite à l'arrestation des 4 accusés, 89 grammes de cannabis, 88 comprimés psychotropes, un montant de 24.000 DA (provenant du trafic) et deux (2) téléphones portables», selon le communiqué.

La première affaire qui a été traitée par les services de sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey, a débuté suite à une information selon laquelle un individu aux antécédents judiciaires s'adonnait au trafic de comprimés psychotropes à Hussein Dey.

Ainsi, un total de 34 comprimés psychotropes et un montant de 21.000 DA ont été saisis après la perquisition du domicile du mis en cause. Après l'enquête, le suspect arrêté a révélé l'identité de son acolyte qui a été appréhendé et dont la perquisition du domicile a permis la saisie de 54 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent provenant du trafic. Quant à la 2e affaire qui a été traitée par les services de sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'Hamed, elle concerne 2 individus qui se trouvaient à bord d'un véhicule suspect. La feuille minutieuse du véhicule en question a permis la saisie, au siège avant (siège de l'acolyte), d'une quantité de drogues sous forme de 2 plaquettes (44 gr et 45 gr), d'une somme d'argent estimée à 5.000 DA et de 2 téléphones portables.

APS

SAISON ESTIVALE 2018 :

Boumerdès «fin prête» pour l'accueil de plus de 15 millions d'estivants

La wilaya de Boumerdes a achevé la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour réussir une «bonne saison estivale» ciblant, pour cette année 2018 un flux de pas moins de 15 millions d'estivants et visiteurs, a-t-on appris lundi du wali.

«La wilaya possède toutes les ressources naturelles (plages, forêts, montagnes) nécessaires pour atteindre cet objectif (15 millions de visiteurs)», a estimé Abderrahmane Madani Fouatih, dans une déclaration à l'APS, assurant que «tout est fin prêt» pour garantir le meilleur accueil possible aux visiteurs de Boumerdes, selon un dispositif mis en application de façon précoce, pour cette saison estivale 2018, prévue au lancement le 21 courant.

Parmi les mesures mises en place à ce titre, le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Abidi El Ouerdi a signalé une augmentation du nombre de plages autorisées à la baignade, porté, pour

la première fois, à 47 cette année, sur un total de 61 existantes sur un littoral de plus de 100 km.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, de l'installation au niveau des plages, de points médicaux mobiles relevant de la direction locale de la santé, parallèlement à l'aménagement et le nettoyage des plages autorisées à la baignade, en collaboration avec les communes côtières concernées en vue de leur permettre d'avoir des revenus supplémentaires, tout en mettant un terme à l'exploitation illégale de ces espaces.

Le même dispositif a prévu l'aménagement d'accès aux plages et leur dotation en panneaux signalétiques et autres panneaux publicitaires, tout en garantissant l'éclairage public à leur niveau, ainsi que des routes y attenantes, des parkings pour les véhicules et l'aménagement des aires destinées à la vente, des douches et de salles d'eau, et autres commodités néces-

saies au bien être des estivants. Des points mobiles ont été, également, mis à la disposition des agents de l'entreprise de nettoyage «Medi-Net», en vue de veiller à la propreté des plages.

Au volet hébergement, la wilaya compte 20 structures hôtelières d'une capacité globale de 3.200 lits, en plus de 5000 lits assurés par les camps de vacances de la région, et 46 établissements éducatifs et centres de formation.

Outre ces moyens mobilisés sur le terrain, un concours «Top Summer» de la meilleure plage de la wilaya a été lancé, cette année, au niveau de la wilaya.

Le wali de Boumerdes a annoncé un prix de 10 millions de da pour la plage lauréate de ce concours, visant à inciter à la préservation et à l'entretien de ces espaces touristiques importants.

A noter que des campagnes d'aménagement et de nettoyage sont toujours en cours, notamment sur un tronçon

de 6 km de la route du littoral RN24, longeant les frontières de la wilaya du Nord à l'Est, sur 90 km. Selon le bilan de la saison estivale 2017, présenté à l'occasion, par le directeur de la Protection civile Ahmed Hamdi, la wilaya de Boumerdes a accueilli 13,5 millions d'estivants, l'année dernière, un flux en hausse comparativement aux saisons précédentes, durant lesquelles elle accueillait entre 10 à 11 millions d'estivants.

Par ailleurs, le même responsable a fait part de 15.645 interventions réalisées, à la même période, par les agents de la protection civile, au cours desquelles près de 1.615 personnes ont été sauvées de la noyade et plus de 2.594 autres assistées sur place, au moment où 414 ont été transférées vers des centres de soin.

La saison estivale 2017 a vu l'enregistrement du décès de 10 personnes par noyade, au niveau de plages interdites à la baignade et 12 autres sur des plages autorisées.

LE SG DE L'ONU, ANTONIO GUTERRES : Les migrations sont «inévitables» et «nécessaires»



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a estimé hier que les migrations étaient «inévitables» et «nécessaires», sur fond de profondes fractures au sein de l'Union européenne (UE) sur la question migratoire.

Les pays ont le droit d'adopter leurs propres politiques migratoires «pour peu qu'ils respectent les droits de l'Homme des migrants et que cela se fasse d'une façon où la coopération internationale soit plus d'actualité qu'elle ne l'a été jusqu'à présent», a jugé M. Guterres, lors d'un point de presse à Lorenskog, près d'Oslo, en marge d'un rassemblement de médiateurs et d'acteurs de processus de paix.

«Les migrations sont un phénomène qui est inévitable», a-t-il souligné, interrogé sur le sort des 630 migrants de l'Aquarius accueillis dimanche en Espagne après une semaine d'errance et sur la séparation par les autorités américaines des enfants de clandestins du reste de leurs familles.

Le secrétaire général de l'ONU a évoqué le sort de sa mère de 95 ans, veillée en permanence par des assistants au Portugal, son pays d'origine. «Je n'ai jamais vu un Portugais s'occuper de ma mère.

Ce sont toujours des migrants et il est clair dans mon esprit que les migrations sont une nécessité», a-t-il témoigné.

«Et si les migrations sont une nécessité, alors il est préférable de les organiser, de les réglementer, de faire en sorte qu'elles se produisent dans un cadre où les pays coopèrent et où c'est une situation gagnant-gagnant pour tout le monde, en particulier pour tous ces migrants qui se trouvent aujourd'hui dans des conditions désespérées», a-t-il ajouté.

MIGRANTS: Le chef de l'ONU appelle à préserver l'unité familiale

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé lundi à préserver l'unité familiale quand il s'agit des enfants migrants.

«Le secrétaire général estime que les réfugiés et les migrants devraient toujours être traités avec respect et dignité, et conformément au droit international en vigueur», a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse. «Les enfants ne doivent pas être traumatisés en étant séparés de leurs parents.

L'unité familiale doit être préservée», a-t-il ajouté. La question des migrants et des réfugiés est un des défis auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée dans diverses régions du monde.

En mars, lors d'un Dialogue international sur les migrations organisé au siège des Nations Unies, le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), William Lacy Swing, avait jugé que des partenariats aux niveaux local, régional et international étaient cruciaux pour trouver des moyens inclusifs et innovants de gérer efficacement les migrations mondiales.

SELON L'ONU

68,5 millions de personnes déplacées dans le monde en 2017 pour cause de conflits

68.5 millions est le nombre de réfugiés et de déplacés internes suite aux conflits dans le monde en 2017, ce record battu pour la cinquième année consécutive, représente pour moitié des enfants, a indiqué hier l'ONU.

«La crise en République démocratique du Congo, la guerre au Soudan du Sud et la fuite de centaines de milliers de réfugiés rohingyas vers le Bangladesh depuis la Birmanie ont propulsé les déplacements forcés à des niveaux records en 2017», selon le rapport annuel du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

D'après les statistiques, le bond enregistré en 2017 (+3,1 millions de personnes) dépasse largement la progression de 2016 (+300.000) et s'explique par le fort accroissement du nombre de réfugiés, tandis que le nombre de déplacés internes a très légèrement diminué.

Au total, cela signifie qu'une personne sur 110 est déplacée dans le monde.

«Nous nous trouvons à un moment décisif où la réponse appropriée aux déplacements forcés à travers le monde exige une approche nouvelle et plus globale afin que les pays et les communautés ne soient plus laissés seuls face à ces situations», a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Selon le HCR, «les réfugiés qui ont fui leurs pays pour échapper aux conflits et à la persécution représentent 25,4 millions sur les 68,5 millions de personnes déracinées, soit un accroissement de 2,9 millions par rapport à 2016 et aussi la plus forte augmentation jamais enregistrée par le HCR pour une seule année».



Parallèlement, le nombre de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente de l'obtention du statut de réfugié fin 2017 a augmenté d'environ 300.000 pour atteindre 3,1 millions.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont au nombre de 40 millions, un chiffre en très légère baisse.

La Syrie reste le pays avec le plus grand nombre de déplacés internes, suivie par la Colombie, la République démocratique du Congo et l'Afghanistan.

En ce qui concerne les réfugiés, un peu plus d'un cinquième sont des Palestiniens, qui relèvent de la compétence de l'UNRWA.

Les autres proviennent, pour une grande majorité de cinq pays seulement : Syrie, Afghanistan, Soudan du

Sud, Birmanie et Somalie. Le nombre de pays qui accueillent de vastes populations réfugiées est également faible.

La Turquie demeure le premier pays d'accueil de réfugiés en valeur absolue, avec une population de 3,5 millions de réfugiés, principalement des Syriens, tandis que le Liban accueille le plus grand nombre de réfugiés au regard de sa population nationale.

Le rapport montre aussi que la perception des déplacements forcés est «en contradiction flagrante avec la réalité».

Il dénonce ainsi «l'idée reçue selon laquelle les personnes déracinées à travers le monde se trouveraient principalement dans des pays de l'hémisphère Nord» alors que les statistiques montrent que 85% des réfugiés vivent dans des pays en développement.

CHINE:

Des chercheurs chinois découvrent un gène clé affectant la fertilité des femmes

Des chercheurs chinois ont découvert qu'un gène nommé MTOR jouait un rôle clé dans la capacité des femmes à expulser des ovules sains depuis leurs ovaires.

Le MTOR, qui signifie cible mécanique de la rapamycine (mechanistic target of rapamycin), est reconnu par les scientifiques à travers le monde comme un intégrateur des voies pouvant activer ou désactiver les gènes ou stimuler une cel-

lule pour la faire bouger. Il est responsable de la régulation de la croissance, de la prolifération et de la différenciation des cellules.

Lors d'expériences chez des souris, les chercheurs de l'Université médicale de Nanjing ont essayé de désactiver le gène MTOR dans toutes les étapes du développement de l'ovule.

Ils ont découvert qu'une fois les voies MTOR désactivées, les femelles souris ne pouvaient pas relâcher

d'ovules sains, ce qui menait à leur infertilité.

Pendant, leurs conclusions pourraient être décevantes concernant la possibilité de prévenir l'infertilité.

"Il pourrait s'avérer inutile de vérifier si le gène MTOR fonctionne ou a muté dans les tests de pré-grossesse", a indiqué Zhang Teng, chercheur en chef de l'étude. "Car sans le gène, il est presque impossible d'avoir une ovule viable, et le gène a rempli sa fonction

dans le développement de l'ovule dès avant la naissance de la femme».

Pour encourager une voie MTOR optimale, M. Zhang conseille aux femmes en âge de procréer de maintenir un régime et un style de vie sains, de faire des exercices physiques de manière raisonnable et d'éviter le stress excessif. L'étude a récemment été publiée dans la revue américaine Proceedings of the National Academy of Sciences.

ESPAGNE:

Sanchez veut rapprocher les prisonniers basques et catalans de chez eux

Le nouveau Premier ministre d'Espagne Pedro Sanchez serait prêt à transférer les dirigeants sécessionnistes catalans incarcérés et les détenus basques de l'ETA dans des prisons proches de chez eux, satisfaisant ainsi des demandes de partis qui l'ont aidé à accéder au pouvoir.

Neuf dirigeants catalans sont en détention provisoire près de Madrid, à des centaines de kilomètres de chez eux, dans l'attente de leur procès pour leur rôle dans la tentative de sécession de cette riche région du nord de l'Espagne en octobre. Leurs partis demandent que ces «prisonniers politiques» soient incarcérés plus près de leur familles. Dans sa première interview télévisée depuis sa prise de fonc-

tions le 2 juin, Pedro Sanchez a estimé «raisonnable» qu'une fois l'instruction terminée, l'administration pénitentiaire «transfère les prisonniers indépendantistes vers des prisons en Catalogne».

«Entre autres pour qu'ils soient plus près de leurs familles et de leurs avocats parce que le droit à la défense doit pouvoir s'exercer», a-t-il expliqué.

Quant à la question du transfèrement des membres de l'organisation séparatiste armée ETA condamnés vers des prisons au Pays basque, M.

Sanchez a dit trouver «évident qu'il faut aborder la question d'une autre manière, avec une politique pénitentiaire différente» après la dissolution

en mai dernier de l'ETA qui a fait plus de 800 morts. «Seuls quatre membres de l'ETA sont détenus au Pays basque et 224 autres sont dispersés dans toute l'Espagne, certains en Andalousie à 1.000 kilomètres de chez eux», selon Etxerat, une association qui regroupe des familles de détenus de l'ETA qui précise «qu'une cinquantaine sont prisonniers en France et un au Portugal».

Leur rapprochement est une demande du parti nationaliste basque PNV, une des formations qui, comme les partis indépendantistes catalans, ont voté la motion de censure contre Mariano Rajoy qui a porté Pedro Sanchez au pouvoir.

CANADA:

Condamnation unanime de l'incendie volontaire d'une mosquée

Le ministre canadien de la Sécurité publique Ralph Goodale a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur l'incendie volontaire d'une mosquée dans l'ouest du pays au cours du week-end, qui a été fermement condamné par la classe politique canadienne.

Le ministre canadien de la Sécurité publique Ralph Goodale a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur l'incendie volontaire d'une mosquée dans l'ouest du pays au cours du week-end, qui a été fermement condamné par la classe politique canadienne.

M. Goodale s'est déclaré «profondément préoccupé par l'incendie (de samedi, NDLR) à la mosquée d'Edson» à 200 km à l'ouest d'Edmonton (province d'Alberta) qui a eu lieu alors que les Musulmans du monde entier venaient de célébrer l'Aïd el-Fitr, qui marque la fin du ramadan.

«Tout le Canada est solidaire avec la collectivité contre cet acte répréhensible qui est sous enquête», a dit le ministre, rappelant que «tout le monde a le droit de pratiquer sa foi sans crainte».

Des images de caméras de surveillance montrent une personne portant un pull à capuche sombre transportant des bidons d'essence



jusqu'à l'entrée du lieu de culte, puis prendre la fuite vers 23H00 locales, samedi soir.

L'incendie, qui n'a fait aucune victime, a rapidement été maîtrisé par les pompiers et n'a causé que des dommages mineurs à cette mosquée.

La Première ministre d'Alberta, Rachel Notley, a dénoncé «une

insulte à tous les Albertains» et assuré que son gouvernement était déterminé à «combattre le racisme sous toutes ses formes».

Le chef de l'opposition conservatrice d'Alberta, Jason Kenney, a regretté «une attaque à la liberté» et fait part de sa solidarité «avec nos voisins musulmans contre de tels actes haineux».

OUGANDA:

2 morts dans des affrontements entre réfugiés sud-soudanais en Ouganda

Au moins deux réfugiés sud-soudanais ont trouvé la mort dans une confrontation dans le district d'Arua, au nord-ouest de l'Ouganda, a annoncé lundi une porte-parole de la police.

Josephine Angucia, porte-parole pour la sous-région du Nil-Occidental, a indiqué dans une déclaration que deux hommes de la tribu Dinka ont été tués dans des affrontements avec des Nuer.

Le combat a éclaté alors qu'ils regardaient un

match de la Coupe du Monde de football à la télévision dans la zone de Tika, au camp de réfugiés de Rhion.

Mme Angucia a déclaré que l'un des Dinka avait été tué dimanche après que les deux groupes se sont affrontés suite à une dispute, tandis que l'autre est mort lorsque la bagarre a repris le lundi matin.

«La police s'est déployée en masse pour mettre fin aux affrontements. Une enquête a été

lancée afin que les suspects puissent répondre de leurs actes», a-t-elle ajouté. Mme Angucia a également déclaré que le bureau du Premier ministre était en train de séparer les deux groupes pour les relocaliser dans des camps différents.

«Pour le moment, le calme est revenu et le large déploiement de police est maintenu», a-t-elle précisé.

Les corps des deux morts ont été transportés à l'hôpital général d'Arua

pour y être autopsiés. Le Soudan du Sud est déchiré par un conflit qui dure depuis six ans et qui a fait beaucoup de victimes parmi ses habitants, créant l'une des plus graves crises de réfugiés au monde, selon des organisations humanitaires.

Plus d'un million de réfugiés sud-soudanais ont fui vers l'Ouganda voisin depuis décembre 2013 selon les chiffres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

ESPAGNE:

Le beau-frère du roi d'Espagne, Iñaki Urdangarin, en prison pour 5 ans et 10 mois

Le beau-frère du roi d'Espagne, Iñaki Urdangarin, a été incarcéré lundi après sa condamnation pour détournement de fonds à cinq ans et 10 mois de prison, épilogue d'une affaire qui a terni l'image de la monarchie espagnole.

Ce dénouement apporte «la certitude que la justice est la même pour tous et que personne n'est au-dessus de la loi», a commenté lundi soir le Premier ministre Pedro Sanchez lors d'une interview télévisée.

Ex-handballeur, deux fois médaillé de bronze aux Jeux olympiques avec l'Espagne, «le mari de l'infante Cristina s'est présenté vers 08H00 (06H00 GMT) à la prison de Brieva, une localité située à une centaine de kilomètres au nord de Madrid», a indiqué à la presse un porte-parole de l'administration pénitentiaire.

Comme les autres condamnés en liberté, Urdangarin, 50 ans, a pu choisir lui-même l'établissement dans lequel effectuer sa peine, à



condition de s'y rendre volontairement. La prison choisie par le beau-frère de Felipe VI est un petit établissement d'une capacité d'accueil de 162 personnes, réservé principalement aux femmes mais disposant d'un pavillon pour les hommes, qui était jusqu'à son arrivée inoccupé.

Après sa condamnation en appel mardi, la justice lui avait donné jusqu'à lundi soir à minuit (22H00

GMT) pour se rendre en prison.

Le feuilleton judiciaire entamé au début des années 2010 et qui a terni l'image de la monarchie espagnole se finit donc derrière les barreaux pour l'ex-«gendre idéal» de l'ancien roi Juan Carlos.

Urdangarin avait été condamné en première instance en février 2017 par le tribunal de Palma de Majorque (archipel des Baléares) à six ans et trois mois de prison pour avoir détourné entre 2004 et 2006 avec un associé des subventions attribuées à la fondation à but non lucratif Noos qu'il présidait.

Une peine légèrement revue à la baisse à cinq ans et dix mois en appel par la Cour suprême de Madrid.

Urdangarin dispose toujours d'un recours possible devant le tribunal constitutionnel, qui n'est toutefois pas suspensif pour les peines supérieures à cinq ans, selon la jurisprudence observée jusqu'ici par cette instance.

CÔTE D'IVOIRE:

15 morts à Abidjan après des pluies torrentielles

Quinze personnes ont été tuées dans des inondations causées par des pluies torrentielles qui se sont abattues sur Abidjan dans la nuit, a annoncé hier le ministre ivoirien de l'Intérieur Sidiki Diakité.

D'autre part, «cent-quinze personnes ont été secourues par les sapeurs pompiers militaires et la Marine nationale» pendant la nuit, a indiqué à la presse le ministre, sans préciser s'il y avait des blessés.

Le niveau de l'eau est monté jusqu'à 2,50 mètres dans des maisons, selon des témoignages d'habitants relatés par le ministre, qui a fait état de dégâts matériels «particulièrement importants».

MIGRANTS:

L'Europe et les Etats-Unis n'ont «pas le même modèle de civilisation»

L'Europe et les Etats-Unis n'ont pas le même «modèle de civilisation» et ne partagent «pas certaines valeurs», a déclaré hier le porte-parole du gouvernement français en réaction aux images «choquantes» d'enfants séparés de leurs parents à la frontière mexicaine par les autorités américaines.

«Je ne veux pas qu'il se passe en Europe ce qu'il se passe aux Etats-Unis», a souligné Benjamin Griveaux sur la chaîne France 2.

«Nous n'avons pas le même modèle de civilisation. Manifestement nous ne partageons pas certaines valeurs. Ces images évidemment sont choquantes. Et à l'évidence nous, nous sommes là pour défendre un idéal européen qui est un idéal de paix, de liberté», a développé le porte-parole du gouvernement français.

Le président américain a affirmé lundi qu'il ne laisserait pas les Etats-Unis devenir «un camp pour migrants», malgré le tollé provoqué par la séparation de plus de 2.300 mineurs arrachés à leurs parents sans papiers. Pour illustrer son propos, il a agité le spectre de la crise migratoire en Europe, n'hésitant pas à prendre parti contre la chancelière allemande Angela Merkel dans la crise politique qui menace sa coalition. Benjamin Griveaux a appelé à cet égard à «défendre la solidarité européenne contre les populismes», alors que Mme Merkel et le président français Emmanuel Macron se retrouvaient mardi à Berlin pour tenter d'afficher un front uni à 10 jours d'un sommet de l'UE. «Je suis un enfant d'Europe, j'ai grandi avec l'Europe, l'Europe pour moi c'est la paix, c'est la prospérité, c'est le partage, c'est l'ouverture, a-t-il plaidé. Je crois que la responsabilité de ma génération, c'est au fond de défendre cela, de défendre la solidarité européenne contre les populismes.»

FUSILLADE EN SUÈDE: Au moins 2 morts

Au moins deux personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées lors d'une fusillade lundi soir dans le centre-ville de Malmö, troisième ville de Suède, selon un nouveau bilan donné mardi par les autorités locales.

«Deux hommes sont morts» des suites de leurs blessures, a déclaré ce porte-parole de la police. Les victimes étaient âgées de 18 et 29 ans. Quatre autres personnes sont toujours hospitalisées. Un précédent bilan faisait état de cinq blessés. Le quotidien régional Sydsvenska évoque la mort d'une troisième personne, non confirmée par la police. Selon des témoins, les victimes ont été visées alors qu'elles sortaient d'un cybercafé du centre-ville, non loin d'un commissariat. L'alerte a été donnée lundi soir. Au moins un assaillant aurait tiré à l'arme automatique. La police, qui a rapidement lancé un appel à témoin sur les circonstances de la fusillade, a annoncé avoir ouvert une enquête pour meurtres.

COURSE À PIED PLUS NATURELLE POUR LE CORPS QUE LA MUSCULATION

Une nouvelle étude montre que le cerveau et les muscles des sportifs interagissent différemment selon le sport pratiqué. Les coureurs prendraient moins de temps pour activer leurs muscles et seraient moins fatigués que les haltérophiles.

Qui l'eût cru : le cerveau peut parler aux muscles ! C'est en tout cas ce que révèle cette étude américaine publiée dans la revue *Journal of Sports Sciences and Muscle & Nerve*. L'équipe de recherche de l'université du Kansas (Etats-Unis) s'est penchée sur ce phénomène et a recruté 15 participants en bonne santé physique pour le prouver : cinq coureurs de fond, cinq haltérophiles et cinq personnes sédentaires. Les coureurs pratiquaient leur activité depuis au moins trois ans, avec à leur actif une moyenne de 98 km par semaine alors que les haltérophiles faisaient de la musculation entre 4 et 8 heures par semaine depuis quatre ans. Les participants sédentaires n'avaient quant à eux pas pratiqué de sport régulier depuis au moins trois ans avant le début de l'enquête.

Une communication différente entre cerveau et muscle, selon le sport pratiqué

L'étude s'est penchée plus précisément sur la manière dont les athlètes communiquent avec leurs muscles quadriceps, situés dans les cuisses. Deux types de capteurs électrodes permettant de visualiser l'activité musculaire étaient attachés aux cuisses des participants. Ceux-ci avaient pour instruction d'étendre leurs jambes à partir d'une

position assise pendant que l'équipe mesurait les contractions et la force exercée grâce aux données fournies par les électrodes. Résultat : une différence dans le taux de fibres musculaires qui se sont éveillées indique que la communication entre cerveau et muscle est différente selon le type de sport pratiqué par le participant.

Les haltérophiles se fatigueraient plus vite que les coureurs

Par exemple, les athlètes d'endurance sont capables de chauffer leurs muscles quadriceps plus vite que les haltérophiles ou le groupe de sédentaires. « Cette information suggère que les haltérophiles et les sédentaires étaient plus susceptibles de se fatiguer plus tôt », commente Tren Herda, co-auteur de l'étude.

En effet, dans leurs tests, les haltérophiles ont tous été capables de se tenir en position de squat en portant deux fois leur masse corporelle. Toutefois, aucun d'entre eux ne pratiquait de sport faisant fonctionner activement leurs jambes comme le cyclisme, la natation ou la course à pied.

L'étude démontrerait ainsi que nous nous adaptons plus naturellement aux activités physiques du genre cardio qu'à la musculation.



PRÉVENIR L'ATROPHIE MUSCULAIRE LIÉE AU VIEILLISSEMENT GRÂCE À LA PENSÉE

Voilà des travaux destinés sans doute à déculpabiliser si on échoue à tenir nos bonnes résolutions. Des chercheurs de l'université de l'Ohio, aux Etats-Unis, assurent dans une étude que le simple fait d'imaginer qu'on fait de l'exercice régulièrement permet d'obtenir des résultats musculaires, à savoir de tonifier les muscles, de prévenir l'atrophie musculaire (perte de volume) et même d'augmenter la masse musculaire.

La méthode miracle défendue par nos

chercheurs américains préconise de faire du sport dans la pensée, sans même lever le petit doigt. La formule en laissera plus d'un sceptique mais trouve sa démonstration dans la revue scientifique *Journal of Neurophysiology*.

Les chercheurs ont demandé à un groupe d'imaginer de faire du sport ou de se voir en train de contracter fortement les muscles. Les participants ont dû se plier à cet exercice pendant 11 minutes cinq jours

par semaine pendant un mois. Un autre groupe n'a reçu aucune instruction particulière afin de comparer les résultats.

Bilan à la fin de l'expérience : le premier groupe qui s'était entraîné mentalement est parvenu à doubler sa force musculaire. Pour Brian Clark, professeur de physiologie et de neuroscience, ces travaux sont les premiers à démontrer que l'imagination est capable de prévenir ou de retarder l'atrophie musculaire liée au vieillissement par exemple.

« Ce que notre étude suggère, c'est que les exercices d'imagination pourraient constituer un outil intéressant pour prévenir ou ralentir l'affaiblissement musculaire quand un problème physique limite ou restreint la mobilité d'une personne ».

Néanmoins, les plus paresseux vont être déçus : le chercheur conclut en rappelant que penser qu'on fait du sport ne remplacera jamais l'exercice physique réel. Tout au plus peut-il venir en complément.

QUEL ANTI-INFLAMMATOIRE PRIVILÉGIÉ ?



Entre le paracétamol, l'aspirine et l'ibuprofène, on ne sait pas toujours lequel choisir. Petit récapitulatif de l'utilité de chacun. « Le paracétamol est le médicament de choix contre la fièvre et la douleur. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens sont des produits efficaces, mais ils ne sont à utiliser qu'en cas de contre-indications au paracétamol car ils présentent un grand nombre de contre-indications, d'interactions médicamenteuses et d'effets indésirables », estime le Pr. Jean-Paul Giroud, pharmacologue clinicien et membre de l'Académie de médecine. En seconde intention, on opte de préférence pour l'ibuprofène qui présente moins de contre-indications et est mieux toléré que l'aspirine. Pour le pharmacologue d'ailleurs, l'aspirine ne devrait être que rarement utilisée en tant qu'antalgique ou antipyrétique.

Le paracétamol, c'est sans danger ?

Même s'il est bien toléré, le paracétamol demeure un mé-

dicament. Il présente deux grandes contre-indications : une maladie grave du foie, et l'allergie au paracétamol. Mais son risque majeur reste le surdosage, pouvant provoquer une grave atteinte du foie. Pour l'éviter, on veille à ne jamais dépasser 4 g/24 heures (soit 1 000 mg toutes les 6 heures pour un adulte en bonne santé, ne présentant pas de problème hépatique). Sachant que 230 spécialités pharmaceutiques comportent du paracétamol, il faut faire attention en cas de cumul de médicaments.

Les médecins devraient attendre avant de diagnostiquer les fausses couches



On risque d'interrompre des grossesses sans risques si on n'attend pas suffisamment avant de diagnostiquer une fausse couche. Les experts britanniques viennent de conseiller les médecins que dans la plupart des cas, il ne faudrait pas effectuer la deuxième échographie que 14 jours après la première. Les fausses couches sont courantes pendant le premier trimestre de la grossesse. Les femmes qui souffrent ou qui ont des saignements pendant cette période doivent réaliser une échographie.

Aujourd'hui, la deuxième échographie est réalisée environ 7 jours après la première pour confirmer si la grossesse est toujours viable. En fonction des résultats, les médecins décident d'interrompre ou pas la grossesse.

Dans cette nouvelle étude, publiée dans le British Medical Journal, les experts expliquent qu'on risque d'interrompre sans bonnes raisons des grossesses saines si on n'attend pas suffisamment entre les deux échographies.

Pour parvenir à ces conclusions les chercheurs ont observé 2 845 femmes qui ont consulté au début de leur grossesse à cause de douleurs, des saignements, des nausées matinales ou parce qu'elles ont déjà eu une fausse couche. Les chercheurs ont constaté qu'il existe un risque de 2% qu'une grossesse saine soit interrompue à cause d'un faux diagnostic.

Les médecins pourraient être sûrs de leur diagnostic s'ils attendent 14 jours entre les deux échographies, suggère l'auteur principal de l'étude, le professeur Tom Bourne, de l'Imperial College London (Royaume-Uni). Il explique que 7 jours n'est pas un temps suffisamment long pour bien diagnostiquer une fausse couche.

© Gettyimages

LES VERTUS DES PLANTES D'INTÉRIEUR

Les plantes apportent une petite touche de nature et de fraîcheur. Elles peuvent également avoir des bienfaits sur la santé, notamment au niveau respiratoire. Mais certaines plantes peuvent-elles aussi s'avérer dangereuses ?

Nombreux sont les bienfaits des végétaux d'intérieur. Alors que le chauffage ou la climatisation assèchent l'air, ce qui peut entraîner des problèmes respiratoires ou une irritation de la peau, la plante « transpire » et dégage de la vapeur d'eau, augmentant ainsi le niveau d'humidité de 2 à 5 %, et rendant généralement l'atmosphère plus agréable pour ses occupants. Elle émet en outre des ions négatifs, particules supposées fixer les poussières, améliorer la respiration et le bien-être. Enfin, les plantes absorbent certains polluants, ce qui contribue encore à bonifier la qualité de l'air dans les espaces clos. Sans compter que leur vue exerce un effet reposant et desserrant.



Ces bienfaits sont-ils prouvés ?

L'effet positif de la présence de plantes vertes dans nos intérieurs a essentiellement été étudié dans le cadre du travail. Il a ainsi été attesté par la campagne européenne « Plantes et bien-être sur le lieu de travail », menée dans plusieurs pays dont la France. Les chercheurs ont vérifié que cohabiter avec des végétaux entraîne une baisse de la tension artérielle, une réduction de la crispation musculaire et une amélioration de la productivité. L'association Canadian Horticultural Therapy a même chiffré que la présence de végétaux dans un bureau augmente de 12 % la productivité des personnes qui travaillent sur un ordinateur. Des résultats tout aussi éloquentes ont été obtenus dans une étude de l'université d'Exeter (Angleterre) publiée fin 2013. Grâce à une série de 90 expériences, elle a vérifié qu'une plante au bureau rend plus productif et créatif, et pourrait améliorer le bien-être du personnel

de 47 %. Ce que confirme l'expérience menée au sein du service de rayons X de l'hôpital radiologique d'Oslo : quelques pots ont suffi à faire baisser l'absorbance de 15,85 % à 5,35 %.

Si les plantes offrent un moyen économique d'améliorer à la fois la satisfaction des salariés et celle des employeurs, leurs vertus apaisantes s'exercent, évidemment, quels que soient les locaux. Dans nos logements, comme dans les hôpitaux, où les patients disent ressentir moins de douleur, d'anxiété et de fatigue lorsqu'ils ont des plantes à proximité. À quand du vert sur ordonnance ?

Trop de végétaux peut-il être néfaste ?

Cela paraît aller de soi : une plante verte c'est écologique ! En effet, sans la photosynthèse des végétaux – y compris les algues et le phytoplancton des océans –, cela fait longtemps que l'on manquerait d'oxygène sur Terre. Pourtant, si les forêts sont le « poumon de la planète », vouloir

en planter une chez soi n'est pas forcément une excellente idée. Non seulement les plantes retiennent la poussière, ce qui n'est pas idéal pour la respiration, sauf si les nettoyer régulièrement et jeter ce qu'il y a en dessous. Pire, une telle profusion risquerait d'augmenter trop fortement le degré d'humidité du logement et peu d'entre nous supporteraient sans encombre de vivre 24 heures sur 24 dans une serre. En tout, l'excès est souvent l'ennemi du bien.

Certains végétaux sont ils dangereux pour les enfants ou les animaux ?

Effectivement, quelques plantes sont toxiques pour les humains comme pour les animaux. Parmi les plus répandues : le pommier d'amour (Solanium pseudocapsicum), aux fruits rouges si décoratifs et si dangereux ; le dieffenbachia, capable de brûler les muqueuses, de déclencher œdème de la langue et trou-

bles respiratoires ; ou encore le poinsettia (étoile de Noël), le phylodendron et le caoutchouc. « Attention si on le coupe, car son latex attaque l'œil, en plus d'être toxique en ingestion », prévient Francis Leclercq, paysagiste d'intérieur en Île-de-France et membre d'Expert Jardins. Des végétaux à mettre soigneusement hors de portée des jeunes enfants et des quadrupèdes. Autre saine précaution, selon le professionnel : en faire autant avec toutes les espèces garnies de piquants telles que cactus, yucca ou miniroser.

Certaines plantes sont aussi capables de provoquer des irritations cutanées (primevère, euphorbe, gerbera, chrysanthème, dahlia, astromeria, tulipe, hortensia), qu'elles soient, ou non, d'origine allergique. Il est plus prudent et plus hygiénique de porter des gants pour s'en occuper. Enfin, le ficus et le lierre sont de plus en plus souvent impliqués dans des allergies respiratoires. Mieux vaut éviter ces espèces garnies de familles d'allergiques.

MIEUX VOUS ALIMENTER POUR MIEUX DORMIR

De nombreuses recommandations nous ont été faites depuis notre enfance pour que nous passions de meilleures nuits. Mais savez-vous qu'il est aussi nécessaire d'adapter son alimentation.

L'idée : privilégier les sources de tryptophane qui vont permettre la fabrication de sérotonine et augmenter la synthèse de mélatonine, les deux ingrédients biochimiques d'un sommeil de qualité. Pour cela, on évite les protéines (qui favori-

sent la sécrétion de dopamine et noradrénaline) et l'on mise sur des glucides à IG bas (céréales complètes, légumes secs) accompagnés de légumes.

Autre paramètre à prendre en compte : la température du corps. Pour entrer dans un sommeil profond, la température corporelle doit en effet baisser. Or, les repas trop copieux, trop riches en gras et en protéines, les plats épicés prolongent la digestion et augmentent la thermogénèse.



CÔTE D'IVOIRE: Début de l'opération de révision de la liste électorale

La commission en charge de l'organisation des élections en Côte d'Ivoire a procédé lundi à Grand-Bassam (sud-est, à 30 km d'Abidjan) au lancement de l'opération de révision de la liste électorale qui devrait durer une semaine sur l'ensemble du territoire.

«Je déclare ouverte l'opération de révision de la liste électorale 2018», a annoncé Youssouf Bakayoko, président de la Commission électorale indépendante (CEI), lors d'une cérémonie à Grand-Bassam, en présence d'une foule de personnes et des autorités administratives, politiques, coutumières et religieuses locales.

Youssouf Bakayoko a exhorté les partis politiques, les organisations de la société civile et toute la population ivoirienne à «adhérer sans hésitation aucune» à l'opération de recensement électoral qui se déroule dans 10.580 lieux de vote sur le territoire national.

L'opération, qui devrait s'achever le 24 juin, consiste à mettre à jour la liste électorale de 2016 qui compte 6,3 millions d'inscrits.

L'opération concerne les personnes âgées de 18 ans révolus au 31 mai et qui ne figurent pas encore sur la liste électorale, mais également les personnes déjà inscrites et dont les mentions personnelles ont changé sur leurs pièces d'identité ou qui entendent changer de lieu de vote.

La CEI a pris «toutes les mesures nécessaires pour garantir la conduite à bonne fin de l'opération ainsi que la sécurité de tous les requérants» qui se rendront dans les différents centres de recensement, a-t-on précisé.

«L'inscription sur la liste électorale n'est certes qu'un droit, mais seul ce droit permet la participation des citoyens au choix des gouvernants et des décideurs, tant au niveau local, qu'au niveau national, sur l'ensemble du territoire», a-t-on conclu. Des élections municipales et régionales couplées seront annoncées dans les prochains mois.

SOUDAN DU SUD: Riek Machar participera à des négociations directes en Ethiopie

Le chef du Mouvement populaire de libération du Soudan en opposition (SPLM-IO), Riek Machar va se rendre mardi en Ethiopie pour des pourparlers directs avec le président sud-soudanais Salva Kiir, a indiqué le mouvement, affirmant que l'ex-vice président sud-soudanais avait été libéré de son assignation à résidence en Afrique du Sud.

Le gouvernement sud-soudanais n'a pas encore confirmé la présence de M. Kiir aux pourparlers prévus mercredi, bien que ce dernier ait accepté un peu plus tôt de rencontrer M. Machar.

Les deux hommes ont été invités à ces négociations par le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, dans le but de consolider les efforts de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un bloc de pays est-africains qui servent de médiateurs dans le processus de paix sud-soudanais, afin de trouver une solution durable à un conflit qui dure depuis plus de quatre ans.

L'IGAD a notamment présenté une proposition d'accord révisée aux parties en présence, en les invitant à l'étudier et à partager leurs vues à son sujet.

Deux ans et demi après son indépendance, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 en raison de la rivalité entre le président Salva Kiir et son vice-président Riek Machar, qu'il a limogé. Outre les dizaines de milliers de morts, plus de 1,9 million de Sud-Soudanais sont déplacés et plus de 1,7 million sont réfugiés dans les pays voisins en raison du conflit.

Un accord de paix signé en 2015 entre les parties en conflit sous la pression de l'ONU a volé en éclat lorsque les violences ont repris en 2016, forçant M. Machar à fuir en exil.

L'ONU estime qu'environ quatre millions de Sud-Soudanais ont été déplacés par le conflit.

AMPLIFICATION DE LA CONTESTATION AU MAROC : «Le gouvernement a bel et bien montré ses limites»

Le gouvernement marocain a «bel et bien montré ses limites» dans la gestion des mouvements sociaux nés au Maroc, a dénoncé lundi la directrice de rédaction du journal Maroc Diplomatique, Souad Mekkaoui, soulignant que «la crédibilité des ministres s'effrite» face à la grogne d'une population qui «voit rouge».

Dans une tribune virulente publiée dans la dernière livraison de ce mensuel, Souad Mekkaoui a fait état «d'un ras-le-bol social d'un pays qui s'est endetté jusqu'au cou, d'une classe moyenne écrasée par les charges de la vie quotidienne, au moment où une élite minoritaire s'enrichit chaque jour encore plus».

La responsable du journal a été très critique, sur les colonnes de cette publication, vis-à-vis du gouvernement, pointant du doigt sa «fragilité et son «incapacité» à résoudre les problèmes des Marocains.

Tout en soutenant que «la population marocaine est déterminée à arracher ses droits, en faisant des réseaux sociaux la tribune redoutable des sans voix», elle a déploré que «les membres du gouvernement font abstraction de l'intérêt général».

Evoquant l'ampleur qu'ont pris ces mouvements sociaux, au Royaume, notamment celui appelant au boycott des produits chers, l'auteure a relevé que



«cette ébullition a donné naissance à une gauche virtuelle» au Maroc.

La campagne de boycott des produits locaux lancée depuis le 20 avril dernier, est une première au Maroc et dévoile «les failles d'un Exécutif puéril et mou», a-t-elle mentionné.

Cette campagne a montré que «la communication et le dialogue ne constituent pas le fort de nos politiques».

Au contraire, c'est à croire qu'ils rivalisent dans la provocation du peuple qu'ils insultent et dénigrent», appuie-t-elle. Dans

ce contexte, Souad Mekkaoui est formelle que «l'Exécutif (marocain) a bel et bien montré ses limites», évoquant «un chef de gouvernement effacé» et «des ministres ayant perdu leur «crédibilité». «Si l'Exécutif est désigné pour décider du bien des citoyens, on a l'impression que les membres du gouvernement font abstraction de l'intérêt général. D'ailleurs, qui est responsable des inégalités sociales ?

De la dégradation du niveau de vie des Marocains ? Du coût de la vie de plus en plus inaccessible et des prix

excessifs sous l'emprise de mafias de lobbying de la sur-enchère? Qui protège les lobbies ? Qui est derrière les tarifs insurmontables des factures d'eau, d'électricité et d'impôts qui écrasent le peuple ?», s'est-elle interrogée par ailleurs tout en dénonçant des «ministres qui font montre du degré zéro de gouvernance».

Connue au Maroc pour son engagement et son opposition pour tous genres d'abus, l'auteure de «Femmes au purgatoire», a considéré que l'adhésion en masse au mouvement du boycott des produits locaux a révélé que «la société marocaine n'est plus ce qu'elle était». Face à cette grogne populaire, elle a recommandé des solutions urgentes pour arrêter cette crise qu'elle a qualifiée «d'inédite». Elle a insisté, en outre, sur une «mise à niveau politique», appelant le roi Mohamed VI à intervenir pour répondre aux attentes de ce mouvement spontané de «citoyens contre l'Etat» et non de «consommateurs contre entreprises».

ONU-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Bureau du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme prêt à envoyer une mission au Sahara occidental

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Zeid Al Hussein a fait état lundi de la disposition de son bureau à suivre «de nouveau et le plutôt possible» la situation des droits de l'Homme au Sahara Occidental à travers l'envoi d'une mission technique et la présentation d'un rapport aux parties compétentes et concernées par la cause sahraouie, et ce conformément à la dernière résolution pertinente du Conseil de sécurité. Dans un rapport adressé aux travaux

de la 38^e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, ouverts lundi à Genève (Suisse), Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme s'est félicité de la résolution 2414, adoptée récemment, par le Conseil de sécurité concernant le Sahara Occidental, «encourageant fortement» le renforcement de la coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme relevant des Nations unies et ses mécanismes. A noter qu'un grand nombre d'organisations

internationales des droits de l'Homme appellent constamment, depuis 2015, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme à lever la confidentialité sur les rapports relatifs aux visites de sa mission technique au Sahara Occidental entre 2015 et 2016, «et qui relèvent, sans aucun doute, les violations et les atteintes aux droits de l'Homme perpétrées systématiquement par les services militaires et sécuritaires marocains contre les civils sahraouis, notamment les militants des droits de

l'Homme et les journalistes», selon des médias sahraouis.

Le Conseil des droits de l'Homme examine, lors de cette 38^e session ordinaire, qui se poursuivra jusqu'au 6 juillet prochain, la situation des droits de l'Homme dans nombre de pays, dont le Myanmar, la Palestine, la Syrie, et le Yémen. La session portera, en outre, sur un nombre de questions dont les droits de la femme et de l'enfant, la discrimination raciale et le trafic des êtres humains.

TCHAD: Le président Déby procède à un remaniement du gouvernement

Le président tchadien Idriss Déby Itno a procédé à un remaniement du gouvernement, selon un décret publié lundi soir sur la radiotélévision.

Le nouveau gouvernement, à l'instar du précédent, compte vingt-neuf membres dont huit femmes.

Les caciques restent, notamment Ahmat Mahamat Bâchir (Sécurité publique), Défense nationale (Bichara Issa Djadallah), Affaires étrangères (Mahamat Zène Chérif) ainsi Kassiré Delwa Coumakoye, deux fois premier ministre, qui reste ministre d'Etat, conseiller à la Présidence. L'autre ministre d'Etat des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement est rétrogradé au rang de simple ministre et M. Jean-Bernard Padaré, est remplacé

par Abderaman Mouctar Mahamat qui signe aussi son retour au gouvernement près de trois ans après son dernier passage au ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi. Parmi les cinq entrées, il y a est celle du juriste David Houdeingar Ngarimaden à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il remplace à ce poste un autre enseignant, le linguiste Zakaria Fadoul Kittir, qui a tenté de réconcilier les étudiants et de faire casser la grève du Syndicat des enseignants du supérieur. La journaliste et ancienne vice-présidente du Haut conseil de la communication, Mme Achta Saleh Damane entame une expérience gouvernementale au secrétariat d'Etat aux Affaires

étrangères, en remplacement de Mme Alix Naïmbaye, promue ministre des Postes, des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, porte-parole du Gouvernement.

L'ancienne porte-parole du gouvernement, Mme Madeleine Alingué passe à la tête du département du Développement touristique, de la Culture et de l'Artisanat, à la place de Mme Djalal Arjoun Khalil qui hérite du ministère de la Femme, de la Protection de la petite enfance et de la Solidarité nationale. Le précédent gouvernement avait été formé le 7 mai dernier, soit trois jours après la promulgation de la nouvelle constitution qui a institué la 4^{ème} République.

PALESTINE : Mladenov briefe le Conseil de sécurité sur les activités de colonisation israéliennes

L'envoyé spécial de l'ONU pour le Proche-Orient, Nicholay Mladenov, a fait hier un briefing au Conseil de sécurité sur les activités de colonisation illégales d'Israël dans les territoires palestiniens occupés.

L'émissaire onusien présentera son sixième rapport trimestriel sur l'application de la résolution 2334 de 2016 qui exige l'arrêt des activités israéliennes de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, y compris à El Qods Est et appelle à prévenir les actes de violence visant les civils.

Ce texte historique adopté en 2016, rappelle-t-on, souligne qu'il ne reconnaît aucune modification aux frontières de 1967, y compris en ce qui concerne El Qods occupé, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations.

Il s'agit du premier rapport écrit sur la colonisation israélienne devant servir de base aux discussions du Conseil de sécurité sur la situation dans les territoires occupés.

Les rapports précédents ont été présentés oralement devant l'organe onusien.

La décision du secrétaire général, Antonio Guterres de recourir à des rapports écrits pour surveiller les activités de colonisation a été motivée par une demande formulée en mai dernier par dix membres du Conseil de sécurité.

Dans une lettre signée, entre autres, par la Chine, la France et le Koweït, les dix Etats membres ont soutenu que la présentation de rapports écrits est une "pratique courante" au Conseil de sécurité afin de fournir une base commune d'informations permettant, dans le cas de la Palestine, d'analyser les développe-



ment survenus dans les territoires occupés, estimant que les rapports oraux devraient être "réservés aux circonstances exceptionnelles".

L'ambassadrice des Etats Unis à l'ONU, Nikki Haley, avait alors tenté en vain de décourager les membres du Conseil de sécurité d'apporter leur soutien à cette demande.

Jusqu'ici, il demeure incertain, si les rapports écrits sur la mise en œuvre de la résolution 2334 deviennent désormais la norme et dans le cas contraire qu'elle sera leur fréquence. Conformément aux exposés précédents, Mladenov devrait réitérer sa préoccupation face la poursuite des activités de colonisation israéliennes. Quelques 3.500 logements dans les colonies de la zone C de la Cisjordanie occupée ont été approuvés ou adjugés, selon le rapport du

secrétaire général, dont des extraits ont été publiés dans l'agenda prévisionnel du Conseil de sécurité.

Le rapport en question exige l'arrêt immédiat de toutes les activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés, affirmant qu'elles constituent une violation flagrante du droit international et compromettent les perspectives de création d'un Etat palestinien viable.

Ce premier rapport écrit sur la colonisation israélienne note que 135 palestiniens à Gaza ont été tués par des tirs de soldats israéliens, dont 115 durant la grande marche du retour lancée le 30 mars dernier.

Plus de 60 palestiniens ont été tués le 14 mai, le jour où les Etats-Unis ont procédé au transfert de leur ambassade de Tel Aviv à El Qods occupé au mépris du droit international.

FRANCE : Le maire de Bezons dénonce l'implication du CRIF dans les affaires d'Etat

Le maire de Bezons, une commune dans l'Ile-de-France, a dénoncé dans une lettre au préfet du Val d'Oise l'implication du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) dans les affaires d'Etat, recommandant la séparation du CRIF et de l'Etat.

Le maire Dominique Lesparre en veut pour preuve, dans son courrier en forme de lettre ouverte datée du 14 juin et adressée au préfet Jean-Yves Latournerie, l'ordre qu'il a reçu de la préfecture de retirer la plaque «Allée de la Nakba», temporairement installée par la ville de Bezons pour commémorer les 70 ans de l'expulsion sanglante de centaines de milliers de Palestiniens de leur terre.

Selon le maire, cette injonction du préfet est intervenue «quelques

minutes seulement» après que le CRIF a demandé à l'Etat de sévir contre l'Allée de la Nakba, exprimant ainsi sa «grande colère».

Il a ajouté que le CRIF, un véritable lobby israélien en France, a diffusé sur les réseaux sociaux le document préfectoral, alors que celui-ci venait à peine d'être faxé à l'hôtel de ville de Bezons.

La plaque commémorative, écrite en français et en arabe, a été érigée le 11 juin dernier à Bezons ½ en mémoire de l'expulsion de 800.000 Palestiniens et de la destruction de 532 villages en 1948 par le criminel de guerre David Ben Gourion pour la création de l'Etat d'Israël.

Le CRIF a tout de suite réagi en prenant contact avec le chef de cabinet du ministère de l'Intérieur pour demander le retrait de cette plaque. «Je m'inter-

roge sur la réelle neutralité républicaine de l'Etat en la matière, principe que vous m'opposez dans votre courrier», a fait observer le maire de Bezons dans sa lettre au préfet, indiquant qu'il a reçu, lui et ses employés, une avalanche d'insultes et de menaces de mort.

C'est pourquoi, a-t-il dit, il a décidé de porter plainte concernant ces faits d'une «extrême gravité».

«Je demeure plus que jamais déterminé à faire connaître ces comportements, incités et alimentés par le CRIF ainsi que ses relais, et j'attends de la justice qu'ils ne restent pas impunis», a-t-il conclu.

Selon le politologue Pascal Boniface, le CRIF est devenu «un acteur central de la vie politique française».

«Son diner annuel est devenu l'un des évène-

ments politico-médiatiques les plus courus, auquel assiste une très grande partie de la classe politique et qui réunit presque autant, voire plus, de ministres que le défilé du 14 juillet.

Malgré cela, il fait l'objet de peu d'enquêtes, y compris dans les journaux, avides de révéler les dessous du et des pouvoirs», explique-t-il.

L'universitaire français spécialiste du Proche-Orient et de la communauté juive française, Samuel Ghiles-Meilhac, indique pour sa part que pour les politiques au pouvoir, le diner du CRIF, «qui revêt aussi les fonctions d'un rendez-vous mondain où des échanges politiques informels peuvent se dérouler, est aussi devenu une tribune permettant de s'exprimer sur des enjeux politiques forts».

DROITS DE L'HOMME Le chef de l'ONU aux droits de l'homme met en garde contre le retour du nationalisme

Le Haut-Commissaire aux Nations Unies aux droits de l'homme Zeid Ra'ad Al Hussein a mis en garde contre le retour du nationalisme lundi au début d'une session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

«La paix n'est possible qu'en poursuivant le contraire du nationalisme, lorsque les Etats travaillent ensemble et pour le bien commun», a insisté M. Zeid.

A deux mois et demi de la fin de son mandat de chef des Nations Unies aux droits de l'homme à la fin du mois d'août prochain, il s'est ainsi exprimé pour la dernière fois lors de la session régulière du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Il a estimé que «d'un point de vue historique, la force la plus destructrice pour le monde ait été le nationalisme, porté aux extrêmes par des chefs égoïstes et sans scrupules et amplifié par des idéologies de masse opposées aux libertés». Il a rappelé que «la raison d'être des Nations Unies était de protéger la paix, les droits, la justice et le progrès social», ajoutant que le nationalisme est «le contraire et l'ennemi des Nations Unies».

La 38e session régulière du Conseil des droits de l'homme de l'ONU devrait se tenir du 18 juin au 6 juillet.

GRANDE-BRETAGNE Londres commémore l'attentat de Finsbury Park

Une minute de silence sera observée mardi matin à Londres pour rendre hommage aux victimes de l'attentat perpétré il y a un an contre des musulmans à proximité de la mosquée de Finsbury Park, faisant un mort et 12 blessés.

L'attaque avait été commise par Darren Osborne, un Gallois de 48 ans, condamné en février dernier à la prison à perpétuité.

Peu après minuit le 19 juin 2017, il avait lancé sa voiture contre un groupe de personnes regroupées près de la mosquée de Finsbury Park (nord de Londres) et venant en aide à Makram Ali, un père de famille de 51 ans victime d'un malaise.

Ce dernier était décédé lors de l'attaque.

Osborne, un père de famille sans emploi et sans ami proche, s'était radicalisé en quelques semaines, développant une obsession pour les musulmans, nourrie de la consultation compulsive de contenus haineux sur internet.

Le catalyseur de son obsession semble avoir été la diffusion de la série de la BBC «Three girls».

«L'attaque lâche de l'année dernière, qui visait des fidèles innocents quittant la mosquée de Finsbury Park, était une attaque contre nous tous», a déclaré la Première ministre britannique Theresa May dans un message publié avant la commémoration.

«Comme pour tous les actes de terrorisme, le but était de nous diviser. Mais nous ne laisserons pas cela se produire», a-t-elle ajouté. «Nous sommes un pays comptant de nombreuses religions, où la liberté de culte et le respect des différentes religions sont fondamentaux (...), ces valeurs ne seront jamais brisées par l'extrémisme», a-t-elle insisté. A 09H30 (08H30 GMT), une minute de silence sera observée à la mairie de quartier d'Islington (nord de Londres) lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes, en présence du maire de la capitale Sadiq Khan et du ministre de l'Intérieur Sajid Javid.

Cette attaque était survenue dans un climat d'extrême fébrilité au Royaume-Uni, après trois attentats en trois mois, à Londres et Manchester, ayant fait 35 morts et revendiqués par le groupe terroriste Etat islamique (EI).

YÉMEN : Les forces progouvernementales pénètrent dans l'aéroport de Hodeida

Les forces gouvernementales yéménites, soutenues par une coalition emmenée par Ryad et Abou Dhabi, ont pénétré mardi dans l'aéroport de Hodeida, théâtre de violents combats contre les éléments du mouvement Ansar edine dit Houthis, ont annoncé les Emirats arabes unis. «Avec l'aide des forces armées émiraties, la résistance yéménite a pénétré dans l'aéroport de Hodeida», cité portuaire stratégique tenue depuis 2014 par les houthis, a tweeté l'agence d'Etat des Emirats. Cette information a été confirmée par une source militaire yéménite cité par l'AFP. Les Emirats sont un pilier de la coalition contre les

houthis au Yémen et depuis le 13 juin, ses troupes apportent un appui à une offensive des forces progouvernementales yéménites pour chasser les rebelles de la ville portuaire de Hodeida, principal point d'entrée de l'aide humanitaire dans le pays en guerre. L'Arabie saoudite affirme que le port de Hodeida est utilisé par les Houthis pour lancer des missiles et des attaques contre les navires en mer Rouge. Les Emirats ont exigé lundi un retrait «sans condition» des houthis de Hodeida pour mettre un terme à l'offensive lancée contre cette ville.

PROMOTION DU TOURISME DANS LA CAPITALE: Lancement de l'application numérique «Guide d'Alger»

Une application numérique appelée «Guide d'Alger», rentrant dans le cadre de la promotion du tourisme dans la capitale, sera lancée au courant de cette semaine, à l'occasion de la tenue du Sommet international des «Smart cities» (villes intelligentes), prévu les 27 et 28 juin, a annoncé hier la responsable des investissements des projets «Alger smart-ville et startups», Fatiha Slimani.

«Cette application numérique +Guide d'Alger+, première du genre dans la capitale, va permettre aux touristes et aux visiteurs locaux d'avoir des informations en temps réels et de localiser tous les lieux que renferme la Capitale, y compris les hôtels, les restaurants, les jardins, les musées et même les différentes ruelles d'Alger», a précisé à l'APS Mme. Slimani, lors d'une rencontre avec les représentants des secteurs participant à la préparation du Sommet, dont des universités à vocation technologique.

Le jeune concepteur de cette application numérique, Karim Boukhemikham, a expliqué que cette «application mobile viendra en complément des outils déjà mis en place pour la promotion touristique de la capitale».

«Grâce à cette application l'information deviendra accessible à toute heure et quel que soit le lieu où la

personne sera localisée. L'utilisateur bénéficiera en temps voulu d'informations pertinentes et du même coup appréciera la haute qualité du service qui lui sera proposé. La mise en place d'options adaptées à l'utilisateur peut constituer un vecteur supplémentaire de satisfaction pour l'utilisateur», a souligné le créateur de l'application.

Selon Mme Slimani, également conseillère à la wilaya d'Alger, lorsqu'il a été décidé la tenue du Sommet international des «Smart cities» à Alger, les services de la wilaya ont entamé une opération de mise à niveau de tous les secteurs au niveau de la capitale, y compris les secteurs du tourisme et du transport, avec la participation active de représentants des ministères et des différentes structures, à l'instar de l'aéroport d'Alger ou plusieurs distributeurs de change seront mis en place 24h/24 à l'occasion de ce sommet international.



«La participation de jeunes étudiants bénévoles, issus tous de différentes universités à vocation technologique, à l'instar de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole supérieure d'informatique et de l'Ecole polytechnique d'architecture

et d'urbanisme, va apporter un plus à ce sommet», a-t-elle estimé, affirmant, à ce sujet, que «ces bénévoles ne sont pas uniquement des trilingues mais peuvent, aussi, par leur formation technique, accompagner les visiteurs étrangers».

CONCOURS DE SOLUTIONS INNOVANTES: Près de 200 jeunes attendus les 26 et 27 juin à Alger

Plus de 200 jeunes porteurs d'idées innovantes issus de toutes les régions du pays et de la communauté algérienne établie à l'étranger, en plus de dix (10) startups, participeront les 26 et 27 juin au niveau de «Dounia Parc» à Alger à un «hackathon» (concours de solutions innovantes) et à une «startup compétition», ont indiqué les organisateurs. Le hackathon et la startup compétition, faisant partie du projet «smart city» et de la Conférence internationale des villes intelligentes, auront lieu en parallèle avec la tenue du sommet international à Alger, avec la participation de centaines de jeunes qui vont concourir dans le développement d'idées innovantes en relation avec la smart city (assainissement d'eau, trafic routier énergie etc.), a affirmé l'un des organisateurs de ces compétitions, Asia Zemir, dans une déclaration à l'APS. Les deux finales du hackathon et de la startup compétition, organisées par la wilaya d'Alger en collaboration avec l'école nationale supérieure de l'informatique, auront lieu le 28 juin courant (deuxième jour du Sommet internationale des villes intelligentes) au niveau du centre international de conférence (CIC), a ajouté Mme Zemir, également représentante du Club scientifique de l'Ecole nationale supérieure de l'informatique. Le Sommet internationale des villes intelligentes (prévu les 27 et 28 juin courant), unique en son genre en Algérie et dans les pays émergents, verra aussi la participation de 150 experts internationaux, incluant des sommités mondiales en technologie, finance, industrie et autres. De nombreuses métropoles comme Paris, Séoul, Caracas, Kigali, San Francisco, Vancouver ou encore Londres, seront représentées par leurs décideurs et feront le déplacement à Alger pour ouvrir de potentielles voies de collaboration. Les institutions et organisations internationales telles que la NASA, le forum économique Mondial, La Banque Islamique de Développement, la Banque Mondiale, les Nations Unies, ou encore les institutions universitaires, telles que le MIT ou l'Université de Toronto, ainsi que des acteurs technologiques de la Silicon Valley et d'autres hubs technologiques, se joindront également à ce sommet.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



المدرسة الوطنية العليا للأشغال العمومية
فرنسيس جانسون

Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
National School of Built and Ground Works Engineering
Francis Jeanson

AVIS DE CONCOURS POUR RECRUTEMENT 2018

L'Ecole Nationale Supérieure Des Travaux Publics annonce l'ouverture d'un recrutement et concours sur titre aux grades suivants:

| GRADE | MODE DE RECRUTEMENT | CONDITIONS | Option / Spécialités Demandée | Nombre de POSTE |
|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------|
| Maitre Assistant Classe B | Recrutement et concours sur titre | *Candidats titulaires d'un doctorat ou Magister | Informatique | 02 |
| Maitre Assistant Classe B | Recrutement et concours sur titre | *Candidats titulaires d'un doctorat ou Magister | Mathématiques option statistique et probabilités | 01 |
| Maitre Assistant Classe B | Recrutement et concours sur titre | *Candidats titulaires d'un doctorat ou Magister | Anglais | 01 |
| Maitre Assistant Classe B | Recrutement et concours sur titre | *Candidats titulaires d'un doctorat ou Magister | Physique | 03 |
| Maitre Assistant Classe B | Recrutement et concours sur titre | *Candidats titulaires d'un doctorat ou Magister | Génie Civil | 03 |
| Maitre Assistant Classe B | Recrutement et concours sur titre | *Candidats titulaires d'un doctorat ou Magister | Travaux publics option Routes Ouvrages d'art | 02 |

***Le dossier de candidature au concours doit comporter les pièces suivantes:**

- 1 - Une demande manuscrite de participation
- 2 - Deux (02) photos d'identité
- 3 - Une Copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité
- 4 - Une Copie certifiée conforme à l'original du titre de diplôme requis ou du niveau d'études et/ou de formation

***Les candidats participant au concours sur titre doivent compléter leurs dossiers par:**

- Relevé de note de la dernière année des études.
- Attestation de travail prouvant l'expérience professionnelle.

*** Les candidats définitivement admis au concours compléteront leurs dossiers par les pièces suivantes:**

- 1 - Un certificat de nationalité
 - 2 - Quatre (04) photos d'identité
 - 3 - Une fiche familiale, le cas échéant
 - 4 - Un extrait de naissance
 - 5 - Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national
 - 6 - Un extrait du casier judiciaire (Bulletin n°3) en cours de validité (moins de 03 mois)
 - 7 - Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-physiologie), attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé;
- OBS:** Les dossiers complets doivent être transmis ou déposés, dans un délai de 15 jours à partir de la première parution sur le journal, à la Direction de l'Ecole Nationale supérieure Des Travaux Publics: Rue Sidi Garidi BP 32- Vieux Kouba 16051 Alger

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉCHAR - DAÏRA DE BÉCHAR - COMMUNE DE BÉCHAR

DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS ET DES ÉQUIPEMENTS
NIF / 096008019039232

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions de l'article n°85 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'assemblée populaire communale de Bechar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 05/2018 paru dans le quotidien EL HIWAR et DK NEWS en date du 28/03/2018 pour: **REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE «A» A LOTISEMENT EL NOUR site 2 Béchar**

En lots séparés :

- Lot n° 01: Administration + salle d'informatique + salle d'enseignement + 07 salles des classes + sanitaire
- lot n° 02: salle polyvalente + 05 salles des classes + sanitaire.
- lot n° 03: logement d'astreinte type F4
- lot n° 04 mur de clôture+réseau incendie-pluviale+aménagement extérieur + éclairage extérieur+ terrain de jeu, qu'à l'issue de l'analyse et le jugement des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

| N° | ENTREPRISE | PROJET | Montant de la Soumission EN TTC | Montant corrigé en ttc | Débi | NOTE TEC | NIF | CRITÈRE DE CHOIX |
|----|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------|---------|-----------|-----------------|------------------|
| 01 | E.T.C.E ARAOU LAHCENE | Lot n° 01: Administration+ salle d'informatique + salle d'enseignement + 07 salles des classes + sanitaire | 35.223.843,99 DA | 35.224.467,67 DA | 12 MOIS | 100/72,00 | 197508010093327 | MOIN DISANT |
| 02 | | lot n° 02: salle polyvalente + 05 salles des classes + sanitaire. | 19.183.610,39 DA | 19.129.465,39 DA | 12 MOIS | 100/71,15 | | |
| 03 | E.T.B BEN SALEEM MUSTAFA | lot n° 03: logement type F4 | 5.000.313,36 DA | / | 04 MOIS | 100/74,00 | 797901129002328 | MOIN DISANT |

Le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés de la commune de Bechar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date 1^{ère} publication du présent avis dans le BOMP ou la presse. Les soumissionnaires intéressées à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invitées à se rapprocher de la Commune de Bechar (Service des Marchés Publics et des Equipements) dans un délai de Trois(03) Jours à compter du premier jour de la publication du présent Avis.

TLEMCCEN: L'association El Mouahidia de Nedroma renforcera prochainement son site électronique

L'association El Mouahidia de Nedroma (Tlemcen) compte renforcer prochainement son site électronique, a-t-on appris lundi du président d'association, Midoune Azzeddine.

Créé en février dernier, ce site devra inventorier et numériser le patrimoine au titre de deux projets réalisés par l'association en vue de sauvegarder le legs civilisationnel de la ville de Nedroma.

«Ce site enregistre, à ce jour, 3.000 visiteurs dont des chercheurs et étudiants», a-t-on indiqué, signalant que cette opération est «supervisée par des cadres de l'association formés en informatique pour l'indexation et la publication des travaux réalisés en vue de valoriser le patrimoine matériel et immatériel de Nedroma».

Ce site permet à ses visiteurs d'avoir des informations sur le patrimoine matériel et immatériel de Nedroma pour préparer des mémoires et des thèses, a-t-on ajouté.

L'association «El Mouahidia» a réussi, à travers deux projets achevés cette année et soutenus par l'Union européenne avec un montant de 400 millions



DA, d'authentifier, de restaurer et de valoriser le patrimoine immatériel local et de promouvoir le tourisme.

Le premier projet lancé le 1er mai 2016 a permis de rassembler et de numériser 6.500 manuscrits et 76 ouvrages historiques en langues arabe et française, 600 coupures de journaux et 80 CD, ainsi que 4.000 photos de la région répartis en 200 CD et 80 vidéos

abordant les traditions et coutumes de la région avec des enregistrements audio de chants de la musique andalouse et de notables remontant à 1950. Ils comportent aussi des textes et des prêches du vendredi datant de plus de 5 siècles, a-t-on fait savoir.

Le deuxième projet, lancé en juillet 2017, porte sur la réalisation d'une base de données pour la publication de ce patri-

moine numérisé. Des copies des travaux ont été imprimés sur CD comme première étape avant de doubler le nombre de copies.

D'autre part, 30 jeunes ont été formés dans le domaine de la promotion touristique. Cette opération a été précédée d'avis d'appels à travers les daïras et les réseaux sociaux visant à impliquer les familles résidant à Nedroma. M. Midoune a indiqué que l'association El Mouahidia a doté, au titre de ces deux projets, l'orchestre de musique andalouse de l'école de Nedroma d'instruments et de costumes traditionnels, notamment «seroual» (pantalon arabe), chechia rouge et boulghe, en plus de l'édition de deux CD de noubas de musique andalouse. Cette association versée dans la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel recense 4.000 adhérents depuis sa création en 1973, selon le même responsable.

OUARGLA: La mosquée "El-Atik" de N'goussa rouvre ses portes aux fidèles après réhabilitation

La mosquée "El-Atik" de N'goussa (20 km d'Ouar-gla) a rouvert ses portes aux fidèles, après l'achèvement de la première tranche d'une "vaste" opération de réhabilitation, a-t-on appris hier du bureau d'études chargé du suivi du projet. Fondée depuis près de sept siècles, la mosquée "El-Atik" (antique), considérée comme l'un des plus importants édifices de culte de la région, est appelée à jouer un rôle catalyseur dans le rayonnement religieux, éducatif, culturel, social et touristique, a-t-on souligné.

Une enveloppe de 22 millions DA a été consacrée à la réalisation de cette opération qui a concerné la remise en état de la mosquée occupant une superficie de plus de 852 m2 dans le vieux ksar de N'goussa (inscrit patrimoine culturel) et la restauration de son minaret (13,60 m) construit selon le cachet architectural maghrébin et d'où l'on a une vue panoramique sur les palmeraies et la ville.

Confiés à une entreprise privée, ces travaux ont permis d'augmenter la capacité de la salle de prière à 700 fidèles, en attendant le lancement prochain de la deuxième tranche de l'opération portant sur l'extension et la réalisation d'autres espaces, dont une salle de prière pour femmes ainsi qu'une aile pédagogique composée notamment de classes, d'une bibliothèque et d'une salle de lecture, a-t-on fait savoir. Dans le cadre des efforts menés par le secteur des affaires religieuses et des wakfs, en collaboration avec les services de la wilaya, pour encourager l'apprentissage du Saint Coran et l'enseignement de la Sunna (conduite du prophète Mohammed QSSSL), surtout au profit des nouvelles générations, la commune de N'goussa a bénéficié aussi de la réalisation d'une nouvelle école coranique d'une capacité d'accueil de 160 places.

HISTOIRE

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE : Le sacrifice des condamnées à mort évoqué à Alger

Le sacrifice des moudjahidate, condamnées à mort durant la Guerre de libération nationale par l'administration coloniale française, a été évoqué hier à Alger, en présence de l'une d'elles, Zohra Ghomari, ayant témoigné pour la première fois de son engagement patriotique.

L'hommage aux femmes militantes de la cause nationale, ayant été condamnées à mort pour avoir, pour la plupart d'entre elles, été poseuses de bombes, leur a été rendu dans le cadre du "Forum de la Mémoire" du quotidien El-Moudjahid, à l'occasion de la Journée nationale des Condamnées à mort, célébrée ce jour.

Le moudjahid Si Tahar Hocine a ainsi passé en revue les glorieux parcours de sept (7) combattantes ayant répondu à l'appel de la patrie, dès leur jeune âge, à savoir Baya Hocine, la plus jeune condamnée à mort (16 ans), Jacqueline Guerroudj, Djamilia Bouhired, Djamilia Bouazza, Djohar Akrou, Bahia Khalfellah et Zohra Ghomari.

Aux côtés de celles-ci, ont également été condamnées par contumace les militantes Hassiba Ben Bouali et Zohra Drif, rappelle l'in-

tervenant avant de convier Zohra Ghomari à témoigner d'elle-même, et pour la première fois de son vécu, de sa précieuse contribution aux actions de l'Armée de Libération nationale (ALN). Originaire de Guelma, elle raconte comment elle avait rejoint le maquis, alors à peine âgée de 11 ans, pour y demeurer trois ans en compagnie de 4 autres moudjahidate, avant de se voir confier la mission de déposer une bombe dans le local commercial d'un colon. Ce dernier croyant qu'elle avait omis le colis le lui rendit, ce qui l'avait contrainte à le placer dans une bijouterie appartenant à un autre Français, pour exploser par la suite.

Elle fut arrêtée en 1957, avant d'être jugée par un tribunal militaire, après avoir croupi 2 ans à la prison de Guelma, puis celle de Batna avant d'atterrir dans celle de Barberousse (Serkadji).

Sa condamnation à mort en 1959, pour la peine capitale, est annulée à la suite du cessez-le-feu en mars 1962 et sa libération effective dès l'indépendance, poursuit-elle, avec une voix empreinte d'émotions et d'humilité. Dans ce premier té-

moignage, Zohra Ghomari a tenu à évoquer deux sœurs cotoyées en prison, Fella et Warda Oucif, faisant savoir que la première, encore en vie, fut également condamnée à mort, avant d'être graciée en 1961.

Intervenant au nom de l'Association nationale des anciens condamnés à mort, Si Salah Chorfi a tenu à noter que sur les 213 exécutions recensées durant la Guerre de libération nationale, l'administration coloniale française a appliqué 141 jugements par guillotine sur des militants algériens.

143 autres jugements ont été appliqués par balles, 4 autres en administrant du poison et 4 autres en brûlant vifs les personnes jugées, a-t-il ajouté, avant de révéler l'existence d'une autre condamnée à mort, Kel-toum Benzerga, originaire de Mascara. Ayant lu son fait d'armes dans des archives de presse de l'époque, M. Chorfi a tenté, en vain, de retrouver les traces de cette moudjahida au sacrifice méconnu à ce jour, conviant "tous ceux qui connaîtraient des condamnés à mort" à se rapprocher de son association pour les faire sortir de l'anonymat.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE DE MARCHÉS ET PROGRAMMES

N.I.F. N° 09 900 701 906 60 28

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2018

La direction de l'administration locale de la Wilaya de Biskra service de l'animation locale - Bureau des marchés lance un avis d'appel ouvert pour :

Acquisition des véhicules touristiques au profil de wilaya

Lot n°01 : Acquisition (02) véhicules touristique 4*4

Lot n°02 : Acquisition (01) véhicules touristique

Lot n°03 : Acquisition (07) véhicules touristique

Lot n°04 : Acquisition (03) véhicules touristique

Condition de présélection :

Les sociétés ayant le code d'activité conforme au cahier des charges et intéressés par le présente avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du l'administration locale de la Wilaya de Biskra service de l'animation locale - Bureau des marchés

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentés sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert pour

Acquisition des véhicules touristiques au profil de wilaya

Lot n°01 : Acquisition (02) véhicules touristique 4*4

Lot n°02 : Acquisition (01) véhicules touristique

Lot n°03 : Acquisition (07) véhicules touristique

Lot n°04 : Acquisition (03) véhicules touristique

Comporte trois plis séparés cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'opérateur économique la réf la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient la déclaration de candidature et probité et les pièces désignées dans le cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le devis quantitatif et estimatif (DQE)

La Durée des préparations des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 21 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP, les offres doivent être déposées à la Direction de l'Administration Locale Wilaya de Biskra/bureau des marchés. De 8 h00 à 12h00 du 21 jour à compter de la date de la première parution présente avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP

Délai de validité des offres : Les opérations économiques soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 180 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, offre technique et offre financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14:00 H en séance publique au la direction de l'administration locale de la Wilaya de Biskra service de l'animation locale - Bureau des marchés si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au Jour ouvrable suivant. Cet avis tient lieu d'invitation.

Programme de la soirée

TF1 20:00

New York Unité Spéciale

Réalisateur : Adam Bernstein
Avec : Mariska Hargitay, Ice-T
Guest star : Brooke Shields,



Katy Miller, une blogueuse très populaire, est violée par un boxeur qui elle venait de rencontrer. Celui-ci, surnommé « Le Monstre », prétend que la jeune femme lui avait demandé par SMS - avant leur rencontre - d'être particulièrement brutal avec elle. Rapidement accusée d'extorsion, Katy se révèle être victime d'un individu qui a créé un faux profil sur Internet et s'est fait passer pour elle. Parallèlement, Olivia est contrainte de mettre les choses au point avec Sheila dont l'attitude l'inquiète.

France 2 19:55

L'affaire de maître Lefort

Réalisateur : Jacques Malaterre
Avec : Patrick Sébastien, Jean-Marie Winling



Julien, avocat sans grande envergure spécialisé dans les divorces, voit son ami d'enfance, Jacques Demange, un promoteur fortuné, accusé du meurtre de sa femme, une artiste aigrie. Il aurait maquiller son crime, faisant croire à une chute de cheval. Plutôt que de confier sa défense à son meilleur ami, Jacques choisit de se tourner vers le ténor du barreau, maître Pierre Léonardi. Son avocat se démène pour le faire innocenter, en vain.

France 3 19:55

Musiques en fête

EMISSION MUSICALE
6 épisodes



Le cadre grandiose du Théâtre antique d'Orange sert d'écrin à ce prestigieux rendez-vous musical. Des airs d'opéra, d'opérette, de comédie musicale, musique traditionnelle et de chanson française... y sont interprétés. Cyril Féraud est accompagné de Judith Chaine, journaliste à France Musique. Cette fois encore, Verdi, Puccini et Offenbach côtoient Vangelis ou Elton John dans un grand élan d'ouverture du classique au plus grand nombre. Avec les ténors Kévin Amiel et Jean-François Borrás, les mezzosoprano Ambroisine Bré, Béatrice Uria-Monzon et Aude Extremo, le baryton-basse Erwin Schrott, la soprano Blertha Zhegu et Salvatore Adamo. Un hommage sera rendu à la chanteuse belge Maurane.

CANAL+ 19:55

Jackie

Réalisateur : Pablo Larraín
Avec : Natalie Portman, Peter Sarsgaard



A Hyannis Port, dans le Massachusetts, en 1963, Jackie Kennedy, qui vient de perdre son mari une semaine plutôt tôt, est scandalisée par la façon dont les médias évoquent le président défunt. Elle a fait venir un journaliste pour tenter de rétablir sa vérité. Au fil de la discussion, les souvenirs s'égrènent, comme celui de la journée au cours de laquelle Jackie avait fait venir la télévision en direct au cœur de la Maison Blanche.

6 20:00

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Réalisateur : Marie-Hélène Copti
Avec : Lorant Deutsch, Magali Mimiac
Guest star : Raymond Domenech,



Anna veut absolument refaire la cuisine et préparer la chambre du bébé. Mais le cabinet de Romain démarre tout juste et Anna ne travaille pas. En essayant de faire des économies de bouts de chandelle, le couple s'enfoncé... De leur côté, Fred et Séverine décident de s'occuper davantage de leur fils de 6 ans, Victor, qui rencontre des difficultés à l'école.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1899

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 8 | 3 | | | 4 | 7 | | | | |
| | | 5 | | | 8 | | | | |
| 4 | 2 | | 5 | 7 | | 6 | 3 | | |
| | | 4 | 7 | | 9 | | | | |
| | | | 1 | 5 | | | | | |
| | | 7 | | 6 | | 2 | | | |
| 3 | 5 | | 2 | 4 | | 9 | 8 | | |
| | | 1 | | | 6 | | | | |
| 9 | 2 | | | 5 | 1 | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 1 | 7 | | | 4 | 5 | | | | |
| | | 6 | | | 8 | | | | |
| 9 | 2 | | 1 | 8 | | 3 | 7 | | |
| | | | 1 | 6 | 9 | | | | |
| | | | | 8 | | 1 | | | |
| | | | 8 | | 2 | 3 | | | |
| 2 | 1 | | 4 | 7 | | 8 | 6 | | |
| | | | 4 | | | 2 | | | |
| 6 | 9 | | | | | 1 | 3 | | |

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|--|--|--|--|
| | | | | 5 | 7 | | | | |
| | | | | | 1 | | | | |
| | | | 4 | 8 | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 4 | 7 | | | 3 | 5 | | | | |
| | | 5 | | 4 | | | | | |
| 8 | 3 | | 5 | 9 | | 7 | 6 | | |
| | | 8 | 1 | 6 | | | | | |
| | | | 9 | 3 | | | | | |
| | | 9 | 7 | 5 | | | | | |
| 5 | 1 | | 3 | 7 | | 6 | 4 | | |
| | | 6 | | | 8 | | | | |
| 7 | 3 | | | 1 | 2 | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 4 | 2 | | | 3 | 5 | | | | |
| | | 1 | | | 8 | | | | |
| 5 | 9 | | 3 | 6 | | 1 | 4 | | |
| | | | 7 | 4 | 1 | | | | |
| | | | | 8 | 2 | | | | |
| | | | 5 | 3 | 2 | | | | |
| 8 | 1 | | 9 | 3 | | 2 | 7 | | |
| | | | 9 | | 4 | | | | |
| 6 | 3 | | | | 9 | 1 | | | |

Horizontalement :

- 1 - Contre-épreuve
- 2 - Aromatique
- 3 - Arrentée - Ville de siège
- 4 - Partie essentielle - Remarquent
- 5 - Traqueur de rongeur - Cyprinidé décoratif
- 6 - Rellets - Ancêtre
- 7 - Marteau de carrier - Tas de dunes - Contient mythique
- 8 - Désir de naufragé - Table de presseoir - Minuscule seigneur des anneaux
- 9 - Élément de pieuvre - Feuille de radis
- 10 - Demander un exploit - Les tiers des duos

Verticalement :

- A - Réactivité en action
- B - Autre nom d'Esau - Baignoires de mandarins
- C - Supplécairent
- D - Créatrice de scène - Il est mûr pour la retraite - Protecteur de consette
- E - Colombin - Grande quantité
- F - Ilot-prison - Hotte de maçon
- G - Vieux port du Languedoc - Prendra du bon temps
- H - Demeuré en retard de paiement
- I - Insecte vampire - Petite bourguignonne - Sous sol
- J - Son délit influe sur ses actions - Bétaillère pour un crack
- K - Extirpe - Dans les formes
- L - A compter désormais - Hardis

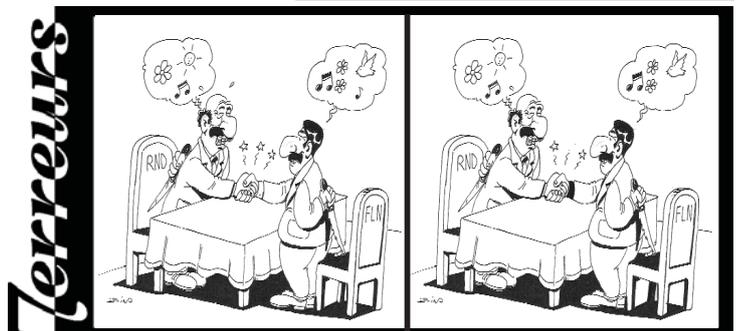


On passe la moitié de sa vie à regretter l'emploi de l'autre moitié.

Citation de Adolphe de Chesnel ; La sagesse populaire (1856)

Mots croisés n°1899

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en restaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « Vivre ensemble en paix ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Les Algériens veulent améliorer leur moisson de médailles

Le sport algérien s'apprête à prendre part à la 18e édition des Jeux méditerranéens (JM) à Tarragone en Espagne (22 juin - 1er juillet) avec l'ambition d'améliorer sa moisson de médailles qui s'élève après les JM-2013 de Mersin en Turquie à 227 breloques (64 or - 55 argent - 108 bronze).

Ce n'est qu'après l'indépendance que le sport algérien a commencé à se frotter aux différentes compétitions internationales dont les Jeux méditerranéens. Les débuts du sport algérien aux grands rendez-vous du bassin méditerranéen ont eu lieu lors de la 5e édition de Tunis en 1967, après avoir été absent lors des quatre premières éditions (1951/Alexandrie, 1955/Barcelone, 1959/Beyrouth et 1963/Naples) en raison de la Guerre de libération nationale pour l'indépendance du pays du joug colonial. Les Jeux de Tunis-1967 ont marqué les timides débuts des sportifs algériens, lesquels se sont contentés d'un modeste bilan de 3 médailles, toutes en bronze. C'est l'athlète algérienne Rabéa Ghezlane qui avait eu l'insigne honneur d'offrir à son pays les deux premières médailles dans cette manifestation (poids et javelot) avant que le boxeur Omar Kaddour ne complète la moisson. Les JM suivants d'Izmir en Turquie (1971) n'avaient pas été meilleurs avec une seule médaille engrangée par l'athlète Madjid Mada (10.000m), qui sera également 8 ans plus tard à Split (ex-Yougoslavie/1979), le seul Algérien à décrocher l'unique médaille d'or du pays dans cette édition.

Quatre ans auparavant, c'est toujours un représentant de l'athlétisme, en l'occurrence Boualem Rahoui (3000m steeple) qui glanera devant son public à Alger (1975) la 1re médaille en vermeil de l'Algérie aux JM.

Lors de la clôture des Jeux d'Alger, les «Verts» ont décroché ce jour-là la 20e médaille algérienne dont la 4e en or, en battant devant quelque 100.000 spectateurs, la France (3-2 a.p), en finale du tournoi de football.

Cette médaille en sports collectifs sera la seule en or avec celle du handball, remportée avec brio par la bande à Aziz Derouaz lors des Jeux-1987 de Lattaquié (Syrie), en s'imposant en finale devant la France.

Cette dernière a entamé depuis, sa progression en dominant quelques années plus tard, la discipline sur les plans européen, mondial et olympique.

Les Jeux d'Athènes-1991 constitueront le meilleur début en termes de médailles (17 : 9 or, 3 ar, 5 br) qui donneront à l'Algérie son meilleur classement jusque-là (6e). Cette récolte de 9 médailles d'or a été égalée à Almeria (2005) et Mersin (2013) alors que les JM-2001 de Tunis, constituent à ce jour, le meilleur bilan de la participation algérienne aux JM, aussi bien en or (10) qu'au total (32). Sur le plan individuel, c'est le «Golden boy» de la natation algérienne Salim Iles qui détient le record absolu avec six médailles dont cinq en or décrochées en 3 éditions (1997, 2001 et 2005), suivi de l'enfant prodige de Barika, l'haltérophile Abdelmoneim Yahiaoui, vainqueur de neuf médailles (3 or - 3 ar - 3 br) obtenues en 4 éditions (1987, 1991, 1993 et 1997). D'autres sportifs algériens ont eu l'honneur d'inscrire leurs noms sur le livre d'or méditerranéen avec un triplé en vermeil et une médaille d'argent pour Hassiba Boulmerka (800m/1500m) à Athènes et Languedoc. L'ancienne championne olympique aurait pu décrocher une 4e médaille d'or à Languedoc (France), si elle n'avait pas été coupable d'un relâchement fatal dans les derniers mètres de l'épreuve du 1500m.

D'autres sportifs auteurs d'un doublé en or, sont : le boxeur Mohamed Boudchiche (1983-1987), Othmane Belfaa (hau- teur/1983-1991) et Baya Rahouli (triple saut) championne méditerranéenne en 2001 et 2005 avec à la clef un double record méditerranéen (14,30m puis 14,98m) tout en décrochant une 3e médaille de bronze aux JM-2013 de Mersin.

JEUX MÉDITERRANÉENS (1951-2013):

L'Algérie à la 9e place au tableau des médailles

L'Algérie occupe la 9e place au tableau des médailles des Jeux méditerranéens (JM) depuis la première édition en 1951 (Alexandrie/Egypte) jusqu'à l'édition 2013 de Mersin (Turquie). Les athlètes algériens ont récolté depuis leur 1re participation aux JM-1967 de Tunis, un total de 227 médailles réparties comme suit : 64 or, 58 argent et 108 bronze. Lors de la dernière édition de Mersin-2013, les Algériens avaient récolté la 2e meilleure moisson de leur histoire avec 26 breloques (9 or, 2 argent et 15 bronze). Le record en la matière (32 médailles) a été réalisé aux JM de Tunis-2001 avec 10 médailles d'or, 10 en argent et 12 en bronze.

L'Italie, avec 2147 breloques dont 820 en or, occupe largement la tête du tableau des médailles des JM (1951-2013), suivie de la France (603 or, 545 argent, 493 bronze) et la Turquie (310 or, 218 argent et 239 bronze).

APS

JM TARRAGONE-2018 / PARTICIPATION ALGÉRIENNE: Faire bonne figure malgré tous les changements

L'Algérie prendra part à la 18e édition des Jeux méditerranéens (JM), prévue du 22 juin au 1er juillet à Tarragone en Espagne, avec l'objectif de faire bonne figure après la sortie réussie réalisée en 2013 à Mersin (Turquie), la deuxième meilleure performance dans l'histoire des participations algériennes avec 26 médailles (9 or, 2 argent et 15 bronze).



Selon les organisateurs, les JM-2018 battront tous les records avec la participation annoncée de 3.622 athlètes représentant 26 pays, en plus de l'intégration de trois nouvelles disciplines, à savoir le triathlon, le water-polo et le basket-ball 3x3.

Les disciplines retenues passent ainsi à 30. Il s'agit de l'athlétisme, de l'aviron, du canoë-kayak, du badminton, du basket-ball 3x3, du beach-volley, de la boxe, du cyclisme, de l'escrime, du football, de la gymnastique (artistique et rythmique), du golf, du handball, de l'haltérophilie, du judo, du karaté-do, des luttes associées, de la natation, de la rafla, du ski nautique, des sports de boules, des sports équestres, du taekwondo, du tennis, du tennis de table, du tir sportif, du triathlon, du volley-ball, de la voile et du water-polo. Les 233 athlètes algériens retenus pour ces joutes méditerranéennes dans 24 disciplines sont appelés à défendre les couleurs nationales au rendez-vous de Tarragone et pourquoi pas produire une meilleure prestation par rapport à celle de l'édition précédente à Mersin.

Les disciplines retenues pour les Algériens sont l'athlétisme (garçons et filles), les sports de boules (G/F), la boxe (G), le cyclisme (G), la gymnastique (G/F), l'haltérophilie (G), le handball (G), le football (G), le volley-ball (G/F), le beach-volley (G/F), la rafla (G), le judo (G/F), le karaté (G/F), la natation (G/F), la voile (G/F), l'aviron (G/F), la lutte (G/F), le tir sportif (G/F), le triathlon (G), l'escrime (G), l'équitation (G), le badminton (G/F), le tennis (G/F) et le tennis de table (G/F).

Le premier contingent de la délégation algérienne, conduite par l'ex-championne olympique du 1500m, Hassiba Boulmerka, s'envolera mercredi pour l'Espagne à bord d'un vol spécial. Le 2e départ est programmé pour jeudi, alors que le 3e et dernier est prévu pour le 25 juin.

Avec un total de 26 médailles remportées lors des 17es Jeux méditerranéens de Mersin, l'Algérie

avait terminé à la 10e place au classement général, un bilan considéré comme «satisfaisant» par rapport à l'édition 2009 de Pescara (Italie) où le sport national avait fait pâle figure avec 17 breloques dont 2 en or seulement.

Comme de coutume, ce sont les deux disciplines-phares du sport algérien, la boxe (5 or) et l'athlétisme (4 or) qui s'étaient taillées la part du lion, puisqu'à elles seules, elles ont ramené 16 médailles, soit plus de la moitié de toute la récolte des sportifs algériens.

A Tarragone, les chances de médailles sont «minimes», selon les techniciens

Le défi est donc de taille pour les fédérations à l'occasion des Jeux de Tarragone, notamment celles ayant brillé à Mersin, à savoir la boxe et l'athlétisme, mais depuis 2017, la donne a changé avec le renouvellement des instances sportives.

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a refusé de s'avancer sur le nombre de médailles ciblées au rendez-vous de Tarragone, laissant cette tâche aux fédérations respectives qui ont envoyé par écrit leurs pronostics au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Malgré l'optimisme, les techniciens sont unanimes cependant à déclarer que les chances de médailles sont «minimes», notamment en raison du renouvellement des instances sportives au terme du mandat olympique 2013-2016 et du conflit qui a opposé Berraf aux présidents ayant contesté sa réélection à la tête du COA.

En athlétisme, discipline-phare du sport algérien, la mission des sept représentants algériens engagés est «plus que difficile» face aux concurrents des autres pays du bassin méditerranéen, notamment italiens, français ou encore marocains.

Avec le changement à la tête de l'instance fédérale et l'arrivée d'Abderrahmane Morcelli aux commandes de la direction tech-

nique, les Algériens auront à coeur de faire bonne impression voire, pourquoi pas, rééditer l'exploit de Mersin où l'athlétisme algérien avait frappé un bon coup en allant chercher quatre médailles d'or, contribuant de fort belle manière à la moisson finale algérienne des jeux.

En boxe, discipline pourvoyeuse de médailles notamment lors des JM-2013 quand elle avait décroché 6 breloques dont cinq en or, les chances de rééditer le même exploit sont «minimes», selon le directeur technique national (DTN) Mourad Meziane.

«Lors des JM-2013 à Mersin et avec cinq médailles d'or et une en bronze, c'était la première fois qu'un pays du bassin méditerranéen arrive à réaliser un tel résultat, selon Meziane, ce qui a permis à l'Algérie de remporter la première place par équipes, une première historique pour la boxe algérienne. A vrai dire, cette performance est loin d'être réalisable lors des JM de Tarragone avec tout ce qui s'est passé au niveau de notre fédération».

Avec la défection de Mohamed Flassi, victime d'une double fracture au pouce, les espoirs de médailles reposent désormais sur Réda Benbaziz, médaillé d'or à Mersin et Chemseddine Kramou, champion d'Afrique en titre.

Le constat est presque le même pour les judokas algériens ou peut-être «pire». Pour le directeur technique national de judo, Salim Boutebcha, «personne ne peut s'avancer sur les chances de médailles ou donner un pronostic sur le bilan de la participation algérienne, à cause des changements à la tête des instances sportives.» «L'équipe nationale de judo a connu beaucoup de changements avec l'installation de la nouvelle équipe dirigeante.

Le groupe a été renouvelé et les entraîneurs ne sont pas encore en mesure de jauger le vrai potentiel des athlètes». En sports collectifs, l'Algérie sera présente en football (U-18 garçons), volley-ball (messieurs et dames) et handball (messieurs).

MONDIAL-2018 : Les sélections arabes ratent leurs débuts



Les quatre représentants arabes en Coupe du monde 2018 de football en Russie (14 juin - 15 juillet), l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et l'Arabie saoudite, ont raté leurs débuts dans la compétition, se faisant battre tous dès leur entrée en lice dans cette 21e édition.

En match d'ouverture, l'Arabie saoudite a bu le calice jusqu'à la lie en s'inclinant lourdement jeudi dernier au stade Loujniki de Moscou face au pays hôte, la Russie sur le score sans appel de 5 à 0.

Une défaite qui a suscité beaucoup d'interrogations et a fait réagir le président de la Fédération saoudienne Adel Ezzat, qui n'avait pas hésité à pointer du doigt certains joueurs «qui devront rendre des comptes», selon ses propos.

L'Arabie saoudite, dont il s'agit de la 5e participation au Mondial, est appelée à réagir mercredi face à l'Uruguay pour éviter la désillusion de l'élimination précoce du tournoi.

L'Égypte et le Maroc, qui effectuaient leurs débuts samedi, se sont inclinés cruellement face respectivement à l'Uruguay et l'Iran, sur le même score (1-0).

L'Égypte a craqué à la 89e minute de jeu, concédant une défaite amère pour son premier Mondial depuis 28 ans.

Les Pharaons devront sortir le grand jeu ce mardi face à la Russie (19h00 algériennes) pour tenter d'éviter une deuxième défaite, synonyme d'élimination.

Le Maroc, dirigé par l'ancien entraîneur de l'USM Alger, Hervé Renard, a chuté dans le temps additionnel sur un but contre son camp de l'attaquant Aziz Bouhaddouz (90e+5).

Les Lions de l'Atlas n'ont pas été épargnés par le calendrier puisqu'ils affronteront mercredi à Moscou le Portugal (13h00 algériennes) de Cristiano Ronaldo, auteur d'un triplé lors du derby ibérique face au voisin espagnol (3-3).

La sélection tunisienne n'est pas en reste, puisqu'elle a pêché par un manque de concentration fatal qui lui a coûté cher lundi soir face à l'Angleterre (2-1), quand elle a concédé un but dans le temps additionnel.

A l'instar des trois autres sélections arabes, la Tunisie devra faire face à un gros morceau pour son deuxième match, quand elle défiera samedi prochain la Belgique, large vainqueur lundi face au Panama (3-0).

La sélection algérienne, qui a échoué à se qualifier pour le Mondial 2018, était le seul représentant arabe lors des deux dernières éditions de la Coupe du monde : en 2010 (Afrique du sud) et en 2014 (Brésil).

APS

LIGUE 1 - USM ALGER : Froger : «Mes joueurs courent plus que le ballon»

Les joueurs de l'USM Alger courent plus que le ballon, ce qui ne devrait pas être le cas, a constaté hier à Alger le nouvel entraîneur des Rouge et Noir, le Français Thierry Froger, au lendemain de sa deuxième séance d'entraînement à la tête de l'équipe seniors.



«Je suis là depuis deux jours et il est donc trop tôt pour faire une évaluation, ou dresser un bilan, mais j'ai tout de même fait un petit constat. J'ai remarqué que les joueurs courent trop, ce qui ne devrait pas être le cas, car c'est le ballon qui doit circuler», a expliqué l'ancien sélectionneur du Togo en conférence de presse au stade Omar-Hamadi. Froger (55 ans) a affirmé cependant qu'il «ne considère pas ce fait comme négatif», car selon lui «si les joueurs courent autant, c'est surtout par générosité et par souci de bien faire».

Cela dit, même s'il ne considère pas cette situation comme négative, l'ancien coach de Madjid Bougherra au FC Gueugnon a assuré que «c'est probablement une des toutes premières choses» qu'il va essayer de changer chez ses joueurs.

«Le fait de courir moins leur per-

mettra d'économiser leurs forces et par conséquent, de terminer les matchs en étant plus frais», a expliqué le Français, en révélant que ses nouveaux employés ne lui ont pas assigné un objectif précis. «Lorsqu'on est dans un grand club comme l'USMA, on n'a pas besoin de trop parler concernant les objectifs».

On sait à l'avance qu'on doit jouer les premiers rôles, aussi bien sur le plan national que continental. Personnellement, je suis conscient de cela et je ferai de mon mieux pour y arriver», a-t-il assuré. Froger n'a recruté aucun des joueurs qui forment l'effectif actuel des Rouge et Noir, mais il s'est dit «prêt à faire avec», surtout qu'ils «ont l'air bons» et avec une certaine expérience.

«De nos jours, rares sont les entraîneurs qui recrutent eux-mêmes leurs joueurs. Quand ils reprennent un club, l'effectif est déjà constitué. Mais comme

je viens de le dire, il n'y a pas de mal. Tant que les joueurs sont bons, on peut faire avec», a encore assuré le nouvel entraîneur des Rouge et Noir.

Toutefois, si une possibilité se présente pour renforcer l'effectif actuel par un bon joueur ou plus, Froger a considéré qu'il encouragera la direction du club à saisir cette opportunité.

«L'USMA est un grand club, qui joue régulièrement les premiers rôles. Donc, il ne doit pas lésiner sur les moyens, même en termes de recrutement», a poursuivi le Français, assurant toutefois que pour le moment, il n'a «aucune potentielle nouvelle recrue en tête». Froger, qui s'est défini comme «un entraîneur à vocation très offensive», succède à Miloud Hamdi qui, lors de son premier passage, avait conduit le club de Soustara en finale de la Ligue des champions-2015, perdue contre le TP Mazembe (RDC).

PROGRAMME «FOOTBALL FOR FRIENDSHIP» : Des enfants de divers pays vivent l'ambiance de la Coupe du monde de Russie

Quelque 1.500 enfants de divers pays dont deux Algériens ont vécu à leur grand bonheur, l'ambiance de la Coupe du monde de football en Russie, en prenant part à la 6e édition du tournoi «Football for friendship» organisée dans la capitale russe Moscou en marge du Mondial-2018.

Slimane Oukaci, collégien de Bumerdès et Ibrahim Khelil du CEM de Draria (Alger), ont représenté l'Algérie dans la 6e édition de «Football for friendship», un programme annuel à vocation sportive et culturelle destiné aux enfants âgés de 12 ans.

Organisé par la compagnie Gazprom, spécialisée dans l'énergie, l'objectif du programme est de «cultiver chez la jeune génération des valeurs importantes et un intérêt pour un mode de vie sain grâce au football».

Mettant à profit le déroulement de la Coupe du monde-2018, les jeunes enfants ont assisté au match d'ouverture Russie - Arabie Saoudite disputé dans l'enceinte du somptueux stade Loujniki : un rêve que caressent beaucoup d'enfants à travers le monde.

La joie se lisait sur le visage des enfants venus, selon les organisateurs, de 21 pays d'Asie, d'Afrique, d'Australie, d'Europe, d'Océanie et des Amériques. Durant leur séjour dans la capitale

russe, les jeunes enfants ont noué des contacts entre eux et ont pu découvrir des cultures de pays qu'ils ignoraient jusque-là.

Après une semaine d'activités sportives et culturelles, marquée par l'organisation d'un camp international, de tournois de football et de cours de journalisme pour «Jeunes reporters», les participants au programme «Football for friendship» ont quitté la Russie avec «un lot de souvenirs inoubliables», selon les impressions de la majorité des participants.

Les «Jeunes ambassadeurs» ont étudié notamment les voies et moyens de véhiculer à travers le monde, les neuf valeurs universelles contenues dans le programme «Football for friendship» -- reconnu par les Nations Unies -- à savoir : l'amitié, l'égalité, l'équité, la santé, la paix, le dévouement, la victoire, les traditions et l'honneur. En guise d'action à portée écologique, les organisateurs de «Football for friendship» ont donné aux 32 équipes ayant parti-



cipé au tournoi de football, des noms d'espèces animales menacées de disparition à travers le monde.

Des représentants du gouvernement russe, de la FIFA, ainsi que des stars de football dont le gardien de but espagnol Iker Casillas ont assisté à quelques activités des jeunes enfants.

Dans un message aux participants, lu par la vice-première ministre Olga Golodets, le président Vladimir Poutine s'est dit «convaincu que les initiatives ambitieuses comme celle de «Football for friendship», remplissent une mission essentielle : soutenir le sport pour enfants et jeunes, promouvoir les valeurs d'une vie saine et active et inculquer le respect des différentes ethnies et cultures.»



LES CLÉS DE RENARD CONTRE LE PORTUGAL

Sur son site officiel, la FIFA a livré les clés qui permettront aux Lions de l'Atlas de réaliser un sursaut d'orgueil lors de la prochaine rencontre. Selon l'instance, la participation de Nabil Dirar est nécessaire contre le Portugal vu son importance capitale au niveau de la défense du Maroc. Le joueur du Real Madrid et coéquipier de Cristiano Ronaldo, Achraf Hakimi, aura également, selon elle, sa place dans la composition de Hervé Renard «vu qu'il connaît bien l'attaquant portugais puisqu'il partage son quotidien au club espagnol».



Le conseil de Ronaldo pour battre le Maroc

Après avoir marqué un excellent triplé contre l'Espagne en Coupe du monde, le joueur hors pair du Portugal Cristiano Ronaldo se concentre actuellement sur le prochain match contre le Maroc, prévu aujourd'hui 20 juin.

Dans une déclaration à la presse, la superstar du Real Madrid a assuré que la rencontre contre les Lions de l'Atlas sera très compliquée, promettant aux supporters de faire de son mieux pour contribuer à la qualification de sa sélection au 2ème tour. Ronaldo a ainsi appelé ses coéquipiers à se focaliser sur ce match et à se concentrer davantage pour réussir à s'imposer contre la sélection marocaine. Si le Portugal ne figure pas parmi les favoris de cette édition, c'est une sélection, selon le joueur, évoluant dans la cour des grands et qui ne se laissera pas faire lors de ce Mondial. «Le Portugal se battra jusqu'au bout pour gagner contre le Maroc», a-t-il promis.

Pour sa part, le joueur André Silva avait souligné que la Selecao est plus forte que les Lions de l'Atlas et que la victoire est obligatoire pour sa sélection pour s'approcher de la qualification.

Rappelons que le sélectionneur national Hervé Renard compte effectuer plusieurs changements au niveau de la composition de la sélection face au Portugal après la défaite contre l'Iran. Nabil Dirar, absent lors du premier match pour des raisons techniques, devrait faire son grand retour.

Le coach français devrait également faire confiance à Hamza Mendyl pour le poste de latéral gauche à la place d'Achraf Hakimi, latéral droit à la base, qui n'a malheureusement pas été à la hauteur contre l'Iran. Khalid Boutaïb devrait aussi remplacer Ayoub Kaabi dans le poste d'avant-centre.



IRAN-ESPAGNE, LA «ROJA» FAIT CORPS AUTOUR DE DE GEA

Il faut sauver le soldat David de Gea! L'Espagne, tout juste rescapée de sa pire crise en Coupe du monde, remonte au front mercredi contre

l'Iran (20h00 françaises) en serrant les rangs autour de son gardien, coupable d'avoir flanché sous la mitraille portugaise.

Depuis l'Euro-2016, De Gea a succédé à Iker Casillas comme portier numéro 1 de la Roja mais ses dernières sorties ont relancé le débat, avec deux bourdes sur ses trois dernières apparitions, dont un tir de Cristiano Ronaldo cafoillé vendredi au Mondial-2018 (3-3).

Et voilà le gardien de Manchester United (27 ans, 30 sél.) sous le feu des critiques avant un deuxième match déjà crucial contre le solide bloc défensif de l'Iran, leader du groupe B, à Kazan. Le nouveau sélectionneur Fernando Hierro a même dû lui réaffirmer sa confiance.

"Nous ne doutons pas de lui et lui non plus ne doute pas", a dit Hierro. "Gardien est un poste spécial, avec une psychologie spéciale et nous n'avons aucun doute à son sujet, sincèrement", a ajouté l'Andalou, bombardé sélectionneur après la

retentissante éviction de Julien Lopetegui. De Gea est pourtant loué pour son sang-froid et ses parades décisives en Angleterre. Mais en sélection, il peine à succéder à l'icône Casillas, capitaine des champions du monde 2010, connu pour sa fermeté sur sa ligne.

D'où d'inévitables comparaisons après les cafoillages de De Gea contre la Suisse en préparation (1-1) ou face au Portugal...

"Cela peut arriver de faire des erreurs", s'est défendu l'intéressé. "Il n'y a que ceux qui ont un jour enfilé des gants qui peuvent savoir combien c'est difficile."

BAC 2018 :

L'internet sera suspendu pendant la première heure de chaque épreuve

Le service internet sera suspendu pendant la première heure de chaque épreuve tout au long du déroulement de l'examen du baccalauréat qui débutera mercredi, indique hier l'opérateur public Algérie Télécom.

La même source précise que cette suspension concerne aussi bien les clients résidentiels que les opérateurs de télécommunications, à l'exception des opérateurs économiques disposant de liaisons spécialisées, assurant un service d'intranet.

«Conformément aux instructions du gouvernement visant à assurer le bon déroulement des épreuves du baccalauréat de la session juin 2018, et suite à la demande formulée par le ministère de l'Éducation nationale, Algérie Télécom tient à informer son aimable clientèle que le service in-



ternet sera suspendu pendant la première heure de chaque épreuve, tout au long du déroulement de l'examen prévu à partir de demain, mercredi 20 juin 2018», précise la même source. «Cette suspension

concerne aussi bien les clients résidentiels que les opérateurs de télécommunications, à l'exception des opérateurs économiques disposant de liaisons spécialisées, assurant un service d'intranet»,

souligne Algérie Télécom. Aussi, suivant le planning des épreuves communiqué par le ministère de l'Éducation nationale, les horaires de suspension du service internet seront comme suit :

Mercredi 20 juin: de 08h30 à 09h30, de 11h30 à 12h30 et de 15h00 à 16h00.

Jeudi 21 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00.

Samedi 23 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00.

Dimanche 24 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00.

Lundi 25 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00.

MDN

100% de réussite des Ecoles des cadets de la Nation à l'examen du BEM

Les Ecoles des Cadets de la Nation de Béchar, Laghouat, Batna et Bejaïa ont enregistré un taux de réussite de 100% aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de mai 2018, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Suite à l'annonce des résultats des épreuves du BEM, pour la session mai 2018, les 343 lauréats des Ecoles des Cadets de la Nation de Béchar, Laghouat, Batna et Bejaïa «ont enregistré d'excellents résultats avec un taux de réussite de 100%, avec une moyenne générale de 15,29/20, où trois (03) cadets ont obtenu leur BEM avec mention «Excellent», 118 l'ont obtenu avec mention «très bien» et 160 ont eu la mention «bien», tandis que le reste des cadets a obtenu la mention «assez-bien», précise la même source.

«Ces excellents résultats reflètent aussi bien les immenses efforts consentis par les Cadets de la Nation, que l'extrême intérêt et le soutien accordés par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire aux Ecoles des Cadets de la Nation, créées à la faveur de la décision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et qui ne cessent de bénéficier de son soutien précieusement», note le MDN. Ces exploits «confirment également le haut niveau de ces Ecoles, ainsi que la rigueur et la persévérance des cadres et des enseignants qui veillent sur les Cadets, en plus des moyens humains, matériels et pédagogiques mis à leur disposition par le Commandement de l'ANP», souligne le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une bombe de confection artisanale détruite à Khenchela

Une bombe de confection artisanale a été détruite, lundi à Khenchela, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de

l'Armée nationale populaire a détruit, le 18 juin 2018, une (1) bombe de confection artisanale à Khenchela (5^e Région militaire)», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Tamanrasset (6^e RM), deux (2) contrebandiers et

saisi un véhicule tout-terrain et divers outils d'arpilage». En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi à Oran et Saïda (2^e RM) 3.228 unités de différentes boissons et 183 comprimés psychotropes, alors que 11 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Ouargla», ajoute le communiqué du MDN.

SUJETS DU BEM SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : Une jeune fille poursuivie en justice

Une jeune fille âgée de 21 ans a été identifiée et poursuivie en justice pour avoir posté des sujets du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) sur les réseaux sociaux à Bouira quelques minutes après le début des épreuves, a-t-on appris hier de la cellule de

communication de la Sûreté de la wilaya. «La mise en cause portant les initiales B.S est accusée d'avoir diffusé des sujets de la physique et de technologie sur les réseaux sociaux huit (08) minutes après le début des épreuves du BEM à Bouira avec l'intention de pertur-

ber les candidats et les pousser au coplage», a-t-on expliqué. Une enquête a été minutieusement menée pour l'identification de cette personne et un dossier judiciaire a été envoyé au procureur de la République près le tribunal de Bouira.

FORUM D'OSLO : Messahel s'entretient avec son homologue norvégienne

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, hier à Oslo, avec son homologue norvégienne, Ine Eriksen Soreide, en marge de sa participation au Forum d'Oslo, dont les travaux se déroulent les 19 et 20 juin.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement. Sur le plan politique, les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations qui lient les deux pays et qui constitue «une bonne assise pour le développement d'une coopération économique importante et diversifiée entre l'Algérie et la Norvège».

Dans ce cadre, les deux ministres ont convenu de «travailler conjointement en vue d'accompagner les milieux d'affaires des deux pays à identifier des créneaux de coopération à même d'intensifier les échanges commerciaux et de dé-

velopper les investissements». M. Messahel et Mme Soreide ont également abordé la thématique principale du Forum d'Oslo qui s'articule autour de la médiation. A cet égard, le ministre des Affaires étrangères a exposé l'approche algérienne et les efforts en matière de règlement des conflits, en privilégiant les solutions politiques basées sur le dialogue et la réconciliation nationale, loin de toute ingérence étrangère. Les deux ministres ont, dans le même temps, abordé les situations de crises et de conflit notamment au Mali, en Libye ainsi que la situation au Sahel en général. Les questions de la lutte contre le terrorisme et de la radicalisation ont également été abordées par les deux ministres. M. Messahel participe au Forum d'Oslo en tant que Paneliste sur la situation au Mali et en Libye.

APS

MOSTAGANEM : 2 enfants meurent noyés dans un bassin d'irrigation à Souafli

Deux enfants d'une même famille ont péri lundi soir noyés dans un bassin d'irrigation agricole dans la commune de Souafli (Mostaganem), a-t-on appris mardi de source médicale. Les deux enfants, âgés de 2 et 3 ans, ont été retrouvés des heures après leur disparition flottant dans un bassin d'eau destiné à l'irrigation agricole au douar Guechairia (35 km au sud de Mostaganem), a-t-on indiqué. Les deux victimes (un garçon et une fillette) ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Bouguirat. Les services de la gendarmerie nationale de la commune de Mansourah ont ouvert une enquête sur les tenants et les aboutissants de cet incident mortel.

AÏN TÉMOUCHENT : Le corps d'un jeune homme repêché dans une zone rocheuse de la plage Nedjma

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont repêché, lundi soir, le corps d'un jeune homme dans une zone rocheuse interdite à la baignade à la plage «Nedjma» dans la commune de Terga, a-t-on appris mardi de cette instance.

Les premiers éléments d'information font état d'un jeune originaire de la daïra de Hammam Bouhadjar qui serait mort suite à une chute d'un rocher, a-t-on indiqué. Le cadavre a été évacué vers les urgences de l'hôpital d'El Malah alors que les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances du décès.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 42 morts et plus de 2.000 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes ont trouvé la mort et 2.029 autres ont été blessées dans des accidents survenus du 10 au 16 juin en cours dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. La wilaya de Batna dé-

plore le bilan le plus lourd avec le décès de 5 personnes, alors que 64 autres ont été blessées. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 3.876 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.



Félicitations

La famille Hamdani félicite leur fils Mehdi qui vient de décrocher son BEM avec mention très bien (15,04). En cette heureuse occasion, son père Mohamed (dit Tchoutchou), sa maman Ratiba, les familles Hamdani et Behal le félicitent et lui souhaitent beaucoup de succès pour l'avenir.

